

Plan de développement de la zone agricole et de l'industrie agroalimentaire



ÉQUIPE DE RÉALISATION



Hugues Groleau, agr. M. Env., coordonnateur du projet

Caroline Côté Beaulieu, agr. M. Sc.



Denis Cormier, agr. M.Sc., directeur de projet

Jean-Yves Bouchard, géographe-urbaniste

Richard Wieland, agr.

Alexandra Savard, technicienne en aménagement et urbanisme, DAA

Sylvie Bérubé. Technicienne en éditique, DAA.

CRÉDITS PHOTO

Benoit Rheault, aménagiste MRC des Basques

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
SECTION I : PORTRAIT DIAGNOSTIC.....	5
1. ÉLÉMENT DE CONTEXTE	5
1.1 L'organisation	5
1.2 Le territoire	7
1.3 Les paysages et l'environnement	15
2. LA PRODUCTION AGRICOLE.....	17
2.1 Les productions animales.....	17
2.1.1 Production laitière.....	19
2.1.2 Production bovine	22
2.1.3 Production porcine.....	24
2.1.4 Production ovine	26
2.1.5 Autres productions animales.....	27
2.2 Les productions végétales.....	29
2.2.1 Fourrages et pâturages	30
2.2.2 Céréales et oléagineux	31
2.2.3 Petits fruits (fraises, framboises, bleuet nain semi-cultivé, vigne, pommes) et légumes divers.....	32
2.2.4 Pomme de terre de semence et de table	34
2.2.5 Acériculture.....	35
2.2.6 Autres productions végétales	36
3. LA TRANSFORMATION	39
4. LA DISTRIBUTION, LA COMMERCIALISATION ET LA MISE EN MARCHÉ.....	42
5. L'AGROTOURISME ET LE TOURISME RURAL	45
SECTION II : ENJEUX, VALEURS ET VISION	47
6. ENJEUX.....	47
6.1 Enjeux associés à l'organisation	47
6.2 Enjeux associés à la production	48
6.3 Enjeux associés à la transformation et la distribution.....	49
6.4 Enjeux associés au territoire	50

7. LES VALEURS.....	51
8. VISION STRATÉGIQUE.....	52
SECTION III : PLAN D'ACTION	53
9. PLAN D'ACTION DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA MRC LES BASQUES	53
10. CONCLUSION	75

Liste des tableaux

Tableau 1: Évolution de la population de la MRC Les Basques, 1996-2007	8
Tableau 2: Nombre d'entreprises du secteur agroalimentaire sur le territoire de la MRC	9
Tableau 3 : Nombre d'unités animales par hectare recensées par municipalité.....	18
Tableau 4 : Les grands thèmes et les priorités d'intervention	54

Liste des annexes

ANNEXE I : Exemple de projet structurant à mettre en place	77
ANNEXE II : Liste des sigles et acronymes.....	79
ANNEXE III : Liste des personnes invitées aux focus groups	80
ANNEXE IV : Liste des sources de financement	82

INTRODUCTION

Après une dizaine d'années d'effort et de concertation, la MRC des Basques inaugurerait en 2007 son *Plan de relance* visant à redynamiser le territoire par l'introduction d'une notion de développement revue et corrigée, fondée sur la concertation du milieu, l'entrepreneuriat, l'autonomie décisionnelle et budgétaire, la mise en place d'équipements et d'infrastructures conformes aux axes prioritaires, la création d'avantages concurrentiels plutôt que comparatifs et le caractère attractif des éléments distinctifs de la MRC des Basques¹.

La MRC des Basques est considérée comme une des plus dévitalisées du Québec avec 5 de ses 11 municipalités recensées au sein du *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*. Depuis plus de 15 ans, la MRC des Basques vit un contexte démographique, social et économique difficile.

Les intervenants des Basques souhaitent faire de leur milieu un modèle québécois de développement intégré. Inspiré du modèle français de parc naturel, ils souhaitent en adapter les concepts, principes et objectifs afin de créer, sur leur territoire, un climat de mobilisation, de concertation et de vitalisation. La vision du concept « Mer, terre et monde » est fondée sur :

- *L'épanouissement des jeunes dans un contexte favorable...*
- *L'innovation et le désir d'entreprendre avec le souci de répartir la richesse...*
- *La protection du patrimoine naturel et culturel...*
- *Le renouvellement de la ruralité par la régénérescence de la vitalité des communautés...*
- *L'ouverture et l'accueil des visiteurs et des nouveaux résidents dans un milieu tourné vers le développement durable...*
- *La proposition d'un avenir équitable...*

C'est dans le cadre du Plan de relance et de la mise en place du Parc naturel que les intervenants des Basques ont souhaité se doter de plans d'action en matière de développement touristique, social et communautaire, forestier et agricole. L'objectif étant que chacun de ces plans soit géré de façon concertée dans une optique intégrée de développement du territoire.

Comme nous le verrons plus bas, l'activité agricole occupe une place importante dans l'économie des Basques tant par le nombre de personnes y travaillant que

¹ Les Basques, un Parc naturel, «mer, terre et Monde », La charte du Parc, août 2008.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

par les recettes monétaires générées annuellement. Il est donc essentiel de veiller à la redynamisation de ce secteur si l'on souhaite assurer la revitalisation des municipalités rurales. Le principal enjeu identifié par le Plan de relance en matière de développement agricole est « La redynamisation du secteur agricole en misant notamment sur les avantages concurrentiels qu'offre le territoire pour des productions à valeur ajoutée et le positionnement du territoire dans l'économie de la production agroalimentaire à valeur ajoutée ». Le plan d'action de développement agricole s'est donc donné comme mission de :

- *Favoriser l'occupation dynamique du territoire agricole.*
- *Élaborer une stratégie de développement du territoire agricole.*
- *Diversifier les activités agricoles du territoire.*
- *Accroître les activités de transformation des produits alimentaires à valeur ajoutée.*
- *Promouvoir les initiatives de développement du secteur agro-industriel (production et transformation non alimentaire)*

APPROCHE DE TRAVAIL RETENUE

Afin de réaliser son plan d'action en matière de relance agricole, le CLD de la MRC des Basques a requis les services d'un consortium d'experts formé d'Écosphère, de Daniel Arbour & Associés (**DAA**) Inc. et d'AgriNova.

L'alliance stratégique **Ecosphère-DAA-AgriNova** permet d'offrir une équipe résolument experte de la planification territoriale, du secteur agroalimentaire et de l'analyse stratégique. L'expérience de l'équipe de réalisation est vaste et procède des nombreux mandats réalisés sur le territoire même de la MRC des Basques au cours des dernières années, comme ailleurs au Québec.

Le plan de développement de la zone agricole et de l'industrie agroalimentaire des Basques doit permettre à l'ensemble des acteurs concernés de cheminer dans une même direction et de se mobiliser pour faire face aux défis nombreux du développement agroalimentaire dans un contexte de mondialisation. Une démarche de planification stratégique a pour but de s'assurer que tous « rament dans la même direction ». Cela implique donc de rallier l'ensemble des partenaires concernés autour d'objectifs communs et de stratégies qui font consensus. En ce sens, une importance particulière a été apportée à la participation des acteurs régionaux concernés lors de l'élaboration du plan. En effet, ceux-ci ont été invités à participer à une rencontre dont l'objectif était : 1) de partager le diagnostic réalisé du territoire à la fois au plan des productions

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

animales et végétales, de la transformation, de la distribution et commercialisation, de l'organisation, de l'agrotourisme; 2) de partager une vision commune de ce que sera le territoire agricole des Basques dans 5 à 10 ans; 3) d'identifier les grands enjeux et les défis qui se présentent à la MRC dans les prochaines années; 4) d'identifier des actions qui permettent de dynamiser l'occupation du territoire au profit des gens qui y vivent.

Par le présent plan, l'équipe de réalisation a souhaité :

- *dégager, dans un processus rigoureux de consultation, une vision d'avenir partagée par les responsables et les intervenants concernés par le développement agroalimentaire de la MRC des Basques;*
- *proposer des recommandations d'axes stratégiques, des stratégies et des actions qui soient concrètes, réalistes et porteuses d'avenir ;*
- *proposer un plan de mise en œuvre qui permette d'assurer un suivi rigoureux au plan proposé.*

REMERCIEMENTS

La réalisation de tout plan d'action en matière de développement régional nécessite, pour être efficace, la contribution et la participation des intervenants qui verront à sa concrétisation. Le présent plan d'action en matière de développement agricole fut donc réalisé avec la participation des acteurs du milieu dont des producteurs agricoles, des intervenants du secteur agro-alimentaire et des agents de développement régional.

Ces derniers furent invités, au cours de deux rencontres d'échanges et de discussion, à partager leur vision du territoire agricole des Basques et à contribuer à l'élaboration d'une vision stratégique de développement du territoire pour les années à venir.

Nous tenons à remercier chaleureusement les différents acteurs du milieu ayant accepté de participer à l'élaboration de la vision commune de développement soutenant aujourd'hui le plan de relance agricole des Basques.

Sincères remerciements aux intervenants et producteurs agricoles suivants :

Francis April, producteur agricole

Gaston April, Président de la relance des Basques

Langis Bastille, producteur agricole

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

Marcelle B-D'Amours, CLD des Basques

Alain Bélanger, producteur agricole

Nathalie Bélanger, agr., Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Gabriel Belzile, Syndicat de base des producteurs laitier

Guy Bergeron, producteur agricole

Luc Bérubé, agr., producteur agricole

Laure Boulet, agr., MAPAQ

Donald D'Amours, producteur agricole

Serge D'Amours, producteur agricole

Michel Desjardins, Centre local d'emploi

Philippe Dionne, agr., Club Sols Vivants

Bruno Gagnon, Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Mylène Gagnon, agr., UPA

René Gagnon, agr., MAPAQ

François Gosselin, MRC des Basques

Marco Jean, producteur agricole

Julie Lamer, CLD des Basques

André Leblond, MRC des Basques

Alain Lepage, producteur agricole

Raymond Martel, agr., ing., MAPAQ

Michel Moreau, Agent de développement rural CLD des Basques

Francine Ouellet, Coopérative de BioProduits

François Parent, Club Sols Vivants

Christian Pelletier, agr., MAPAQ

Guy Raymond, Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

André Riou, producteur agricole

Yan Rioux, producteur agricole

Yvanho Rioux, SADC des Basques

Luc Vézina, agr., MAPAQ

Vous trouverez en annexe au présent document la liste complète des **gens qui ont été invités** à participer aux groupes de discussion.

SECTION I : PORTRAIT DIAGNOSTIC

1. ÉLÉMENT DE CONTEXTE

Cette première section porte sur différents éléments pouvant influencer le développement agricole et agroalimentaire de la MRC des Basques. Il s'agit plus particulièrement des aspects se rapportant à l'organisation, au territoire, aux paysages, à l'environnement, ainsi qu'à certains autres éléments de nature plus générale.

1.1 *L'organisation*

La prise en charge et la mise en œuvre du plan de développement du territoire agricole de la MRC des Basques, demanderont dans un premier temps la mise en place d'une **Table agroalimentaire de concertation et d'action active et vivante**. Celle-ci devra, notamment, s'approprier le plan de développement et décider des actions prioritaires à mettre en place. Elle devra afficher un leadership pour générer une synergie des personnes et des organisations dans un esprit de concertation des acteurs au sein de la MRC et de la région.

Cette Table pourra compter une douzaine de personnes et être formée des représentants des milieux suivants : les productions agricoles, la MRC, le gouvernemental dont notamment le MAPAQ, la SADC, le MDEIE et Emploi Québec, le milieu de la transformation à la fois en usine et à la ferme, le commerce de gros et de détail, l'UPA, le CLE, les services-conseils, la Conférence régionale des éluEs et le CLD particulièrement via son agent de développement rural.

Un nouveau mode de gestion axé sur le partenariat et l'échange d'informations s'implante au Québec dans le milieu agroalimentaire. Il s'agit des **chaînes de valeur**. Nous en ferons mention à quelques reprises dans le texte car cette approche peut servir de modèle lorsqu'il est question de développement de l'agriculture, de la

transformation et de la distribution. Voici donc brièvement ce qu'on entend par ce concept².

Dans le concept de chaînes de valeur, les entreprises décident de travailler en partenariat en partageant des informations et des savoir-faire et en planifiant des activités et des investissements ensemble. Ces ententes peuvent prendre plusieurs formes et s'appliquer à un seul produit ou plusieurs à la fois. Cette association d'entreprises a pour but de créer une valeur ajoutée à un produit selon les attentes du consommateur final. Ces entreprises poseront des gestes qui modifieront leurs produits et leurs façons de faire, et ce, idéalement dans deux sphères d'activité : premièrement, la création de produits distinctifs et deuxièmement, l'optimisation de leurs opérations.

La gestion de la chaîne de valeur ne règle pas tous les problèmes de gestion. Elle requiert de l'engagement de la part des entreprises qui y prennent part, une relation de confiance et un réel désir de travailler ensemble pour en tirer un bénéfice. Il faut dans ce cas-ci passer d'une philosophie de concurrent, de conquérant à une philosophie de collaborateur, de coopérant.

Toutefois, une chaîne de valeur ne peut survivre si tous les membres qui la composent n'en tirent pas un bénéfice. C'est un concept qui repose sur une relation à long terme, une relation gagnant-gagnant.

Un exemple de gestion de la chaîne de valeur se trouve dans le Bas-Saint-Laurent, et nous soulignons ici **Natur'boeuf**. Il s'agit d'une collaboration entre une coopérative composée de producteurs, un abattoir et un détaillant, les Supermarchés GP. Afin de garantir une viande de qualité distinctive et produite localement, l'aide du MAPAQ fut demandée pour développer le cahier des charges. La traçabilité est assurée de la ferme à l'assiette et le numéro de lot se retrouve inscrit sur l'étiquette en compagnie du prix de vente. On a su respecter les besoins des différents intervenants, investir afin de différencier le produit et lui procurer une valeur ajoutée. Il en résulte une offre originale, soit un produit local, élevé sans hormones de croissance, vendu en exclusivité à une chaîne de la région.

² Texte tiré du site Internet du Fond de développement de la transformation alimentaire (www.fdta.qc.ca), écrit par Josée Vincelette, conseillère en chaîne de valeur, Consultium services-conseils.

1.2 Le territoire



Le territoire de la MRC des Basques couvre 1 130 km² sur lesquels se trouvent 11 municipalités comptant une population totale de 9 487 habitants. Le tableau suivant présente la répartition de la population au sein des 11 municipalités. On observe que dans l'ensemble, la population est décroissante, enregistrant une baisse de 9 % pour la période 1996-2007. Seule la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux a connu une augmentation du nombre d'habitants, passant de 571 à 684, soit une hausse de 20%. Cette augmentation est principalement due aux activités de villégiature.

On constate aussi que seulement trois municipalités comptent plus de 1 000 personnes, soit Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Jean-de-Dieu. Le vieillissement et la diminution de la population sont vécus comme des problèmes majeurs qui mettent en péril la survie des infrastructures (écoles, CLSC, bureaux de poste, dépanneurs), et la qualité de vie des habitants.

Un des enjeux sous-jacents à cette situation est d'arrêter l'exode de la population et d'en augmenter le nombre. **L'agriculture peut jouer un rôle de premier plan dans cette nouvelle dynamique d'occupation du territoire à instaurer.**

**Tableau 1: Évolution de la population de la MRC Les Basques,
1996-2007³**

Municipalités	1996	2006	2007^P
Notre-Dame-des-Neiges	1 333	1 216	1 228
Saint-Clément	570	510	511
Sainte-Françoise	470	439	438
Saint-Éloi	343	334	330
Sainte-Rita	390	365	358
Saint-Guy	109	90	89
Saint-Jean-de-Dieu	1 854	1 668	1 656
Saint-Mathieu-de-Rioux	571	673	684
Saint-Médard	317	250	256
Saint-Simon	507	445	443
Trois-Pistoles	3 867	3 492	3 434
Total	10 331	9 482	9 427

Le secteur agricole et agroalimentaire contribue de façon significative à l'économie de la région. On dénombre quelque 274 entreprises qui embauchent près de 1 400 personnes. Ces entreprises se répartissent de la façon suivante selon les secteurs⁴ :

³ Institut de la statistique du Québec, estimation de la population des municipalités du Québec. Site internet consulté le 24 novembre 2008, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/MUN_1996-2007_GEO_01-08-2008.xls

⁴ Portrait agroalimentaire de la MRC Les Basques, MAPAQ 2007

**Tableau 2: Nombre d'entreprises du secteur agroalimentaire sur
le territoire de la MRC**

Secteur	Nombre d'entreprises
Agricole	200
Transformation	8
Commerce de gros	7
Commerce de détail	24
Restauration	35
Total	274

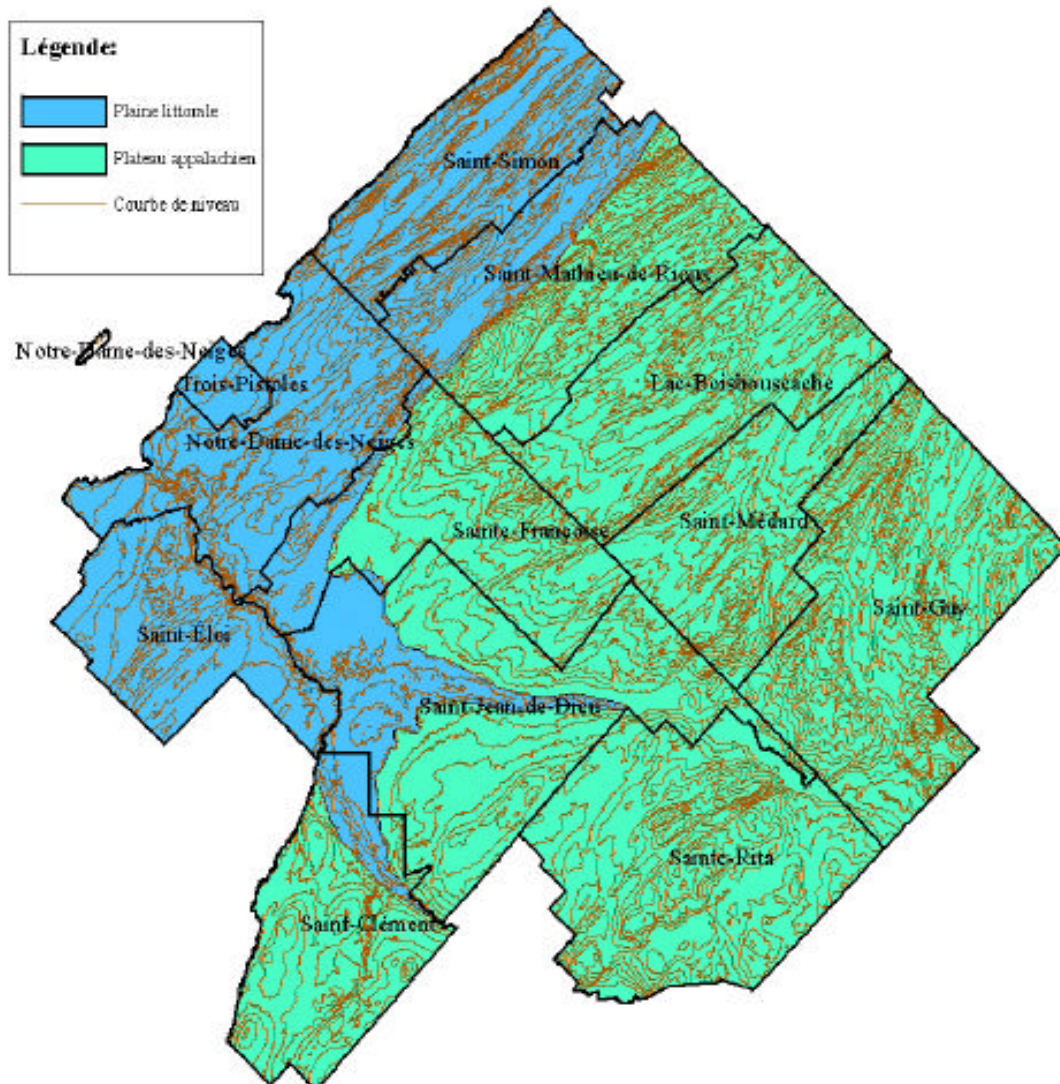
Le territoire des Basques a une vocation agricole forte puisque 40 % du territoire se trouvent en zone agricole et que 60% de cette zone est occupée par des exploitations agricoles. On constate à partir de cette situation, un potentiel à l'occupation du territoire par des familles et des personnes qui pratiquent l'agriculture à temps plein ou partiel.

Le territoire se divise en deux parties distinctes, soit la plaine du littorale et le plateau appalachien.

Les 200 entreprises agricoles recensées sur le territoire de la MRC des Basques, ont enregistré en 2007 des recettes totales de 32,4 millions \$ et gèrent un actif total de 139 millions \$.

Décrivons maintenant le territoire de la MRC des Basques en termes de forces, faiblesses, menaces et opportunités.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES



Source : conception GéoKam, Rapport d'étude «État de la situation», présenté au Comité de relance de Saint-Éloi, 26 janvier 2006

Forces

- Il y existe une vocation agricole marquée, plus particulièrement dans la section nord et nord-ouest (plaine du littoral) du territoire où l'on retrouve des sols productifs et un climat plus propice à une diversité de cultures. Les sols du plateau appalachien sont, quant à eux, moins propices aux cultures (humidité, faible fertilité, pierrosité). Cette partie du territoire présente plutôt un fort potentiel forestier, acéricole et agroforestier.
- La proximité de centres urbains qui agissent comme des pôles économiques d'importance (Rimouski et Rivière-du-Loup) offre à la région des Basques un marché de consommateurs et des services de première importance tels que la formation, la R&D, les services aux entreprises. La Pocatière demeure un centre d'expertises agricoles et agroalimentaire d'importance qui regroupe plusieurs entités, dont l'Institut technologique agricole (ITA).
- La grande biodiversité présente sur le territoire donne au territoire un caractère «Naturel»: agriculture, forêt, eau. Ce paysage est une fierté de la population et un élément essentiel de la vitalité et du développement de ce territoire.
- La forêt offre un potentiel de développement pour l'agroforesterie, les produits forestiers non ligneux, l'acériculture et le tourisme de plein air. Il est essentiel dans le cadre du Plan de relance de la MRC des Basques, d'établir des liens sectoriels entre l'agriculture, la forêt et le tourisme, dans le cadre du schéma d'ensemble de développement du territoire.
- Le projet de parc naturel Mer, terre et monde, qui est en voie de reconnaissance, est l'assise d'un plan de développement intégré dont font partie trois secteurs d'activités économiques, soit le tourisme, l'agriculture et la forêt.
- Le territoire présente une faible densité animale (1,7 unité animale par hectare) exprimant ainsi le caractère plutôt extensif de la production agricole. **Cette situation offre l'avantage que les cours d'eau ne sont pas affectés par la pollution diffuse causée par l'utilisation intensive des fumiers, lisiers et pesticides à l'intérieur d'un bassin versant donné.**

- La présence de plusieurs fournisseurs d'intrants et dispensateurs de services-conseils aux entreprises assure un accès aux connaissances et aux produits essentiels à la gestion et aux opérations de la ferme. Cette situation est propice au développement et à l'innovation.
- Le prix des terres est relativement bas, soit environ 2 000 \$ l'hectare en 2006, comparativement à 10 000 \$ en Montérégie⁵. Toutefois, le pouvoir d'emprunt lié à l'actif fonds de terre pris en garantie par les créanciers est par conséquent moins important chez les entrepreneurs du territoire Basques.

Faiblesses

- La faible densité démographique du territoire (0,12 habitant par km² comparativement à 5,8, 4,7, 9,1 pour l'ensemble du Québec, la Gaspésie et les Îles, et le Bas-Saint-Laurent respectivement⁶) accompagnée d'une population qui diminue (10 % depuis 1991) et vieillissante (57 % de celle-ci a plus de 45 ans), crée une situation pour laquelle il est plus difficile d'assurer la vitalité économique du territoire, de maintenir les services municipaux et les infrastructures dans toutes les municipalités. De plus, l'entreprenariat nécessaire au dynamisme économique, et au développement des entreprises, est plus difficile à développer chez une population vieillissante que chez les plus jeunes. Cette réalité s'observe sur le territoire agricole de la MRC.
- Une main-d'œuvre spécialisée qualifiée est difficile à recruter et à retenir au sein des entreprises. Cette situation nuit au développement de celles-ci et peut même remettre en question leur pérennité.
- La faible différenciation des produits alimentaires ne permet pas de développer de nouveaux marchés avec des produits distinctifs et de rejoindre de nouvelles clientèles.
- Relativement peu d'activités de transformation prennent place sur le territoire. Par le fait même l'ajout de valeur aux produits de base suite à une première, deuxième ou troisième transformation,

⁵ Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec,

⁶ Statistique Canada, Évolution et distribution de la population par région administrative, superficie et densité, Québec 1986-2006.

demeure une alternative de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire.

- Selon GéoKam⁷, près du tiers (28%) des exploitants agricoles prévoyaient en 2006 vendre leur entreprise dans un proche avenir. Cette situation annonce la difficulté pour la relève agricole à s'établir et pour les propriétaires d'entreprises agricoles à trouver une relève. Cette situation persiste malgré la présence du **groupe de relève agricole RÉAGI**. Ce groupe est actif surtout dans le secteur laitier.

Opportunités

- Le marché des aliments biologiques et ceux dit «santé» est en pleine croissance. Ces débouchés peuvent se faire à la fois pour les produits animaux et végétaux, frais et transformés.
- **Plusieurs hectares de terre en friches** peuvent être valorisés (environ 320 ha)⁸ principalement dans Notre-Dame-des-Neiges (155), St-Éloi (90), St-Jean-de-Dieu (56). La réalité terrain, selon le MAPAQ, pourrait être pire si l'on faisait un recensement précis. À ces superficies en friche s'ajoutent 447 ha non cultivés. Ces hectares seront en friche demain si aucune culture n'y est pratiquée.
- Étant donné un nombre peu élevé d'unités animales à l'hectare, **l'augmentation des productions animales** bien adaptées aux conditions agroclimatiques du territoire présente une opportunité de développement.
- **L'industrie acéricole** est déjà bien présente sur le territoire. Mais la presque totalité de la production est livrée en baril sans aucune transformation. La qualité du produit est déterminée par la couleur alors qu'une demande de produits à valeur ajoutée axée sur la saveur est à développer.
- L'agrotourisme, le tourisme rural et la foresterie sont des secteurs à intégrer et à exploiter conjointement dans le cadre du plan de développement du territoire agricole. Cette approche intégrée du

⁷ Rapport d'étude «État de la situation» présenté au Comité relance de Saint-Éloi. GéoKam, 26 janvier 2006

⁸ MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2007.

développement permettrait de bonifier les retombées d'ensemble, ce que chacun des secteurs pris individuellement ne permet pas.

- La marque de commerce (label) «Région verte» en lien avec le Parc naturel Terre, mer et monde et les composantes naturelles du territoire, permettraient à la MRC de se distinguer des autres régions.
- L'expertise agricole locale et régionale est disponible pour accompagner les entrepreneurs dans leurs projets à la fois au plan financier, de la gestion technico-économique des entreprises, de la commercialisation et de la mise en marché.
- La valorisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire auprès des dirigeants municipaux, des étudiants et de la population en général, demeure une action essentielle pour que ce secteur d'activités prenne la place qui lui revient sur la scène économique et sociale.
- La mondialisation des marchés emmène une concurrence qui doit inciter les entreprises présentes sur le territoire à se démarquer et **à travailler ensemble** pour demeurer compétitives.

Menaces

- Les services-conseils, le transfert des connaissances et technologique à la ferme, de même que les services publics peuvent se diluer ou disparaître si le nombre d'entreprises dans certaines municipalités diminue sous un seuil critique. De plus, l'isolement des agriculteurs sur leur entreprise ne favorise pas leur émancipation et leur sentiment d'appartenance à un groupe organisé.
- L'absence de réseaux de mise en marchés connus et organisés dans plusieurs productions peut décourager la commercialisation de produits de créneaux et du terroir.
- L'absence d'un plan de gestion global des terres disponibles sur le territoire des Basques peut priver la région d'opportunités d'affaire et de développement car les moyens pour réagir aux signaux n'y sont pas.

1.3 Les paysages et l'environnement



Le territoire de la MRC des Basques se divise en deux zones physiographiques distinctes, la plaine du littoral sur le Saint-Laurent et le plateau appalachien. La plaine du littoral comprend les sols les plus aptes à l'agriculture. Les étendues les plus importantes des sols s'y trouvent. Même si ces sols présentent des limitations modérément graves à graves restreignant le choix des cultures, ceux-ci demeurent les plus intéressants.

Les sols dominant le plateau appalachien ne peuvent être cultivés ni pour les grandes cultures (céréales, maïs, soya) ni pour les plantes fourragères vivaces. De tels sols sont plutôt à vocation forestière et acéricole. Les principales limitations ont trait à l'abondance de pierres et d'affleurement rocheux.

Le climat est influencé par ces deux reliefs importants ainsi que par les courants froids du Labrador. Le territoire de la MRC des Basques profite d'une saison de végétation fraîche, de sécheresses estivales rares et de conditions d'humidité excessive en sols argileux. L'accumulation de chaleur est plus importante près du littoral que sur le plateau et la période sans gel plus longue. Par conséquent, l'agriculture y est plus propice.

L'axe panoramique basque de la route 132, longeant le littoral, est un corridor touristique important qui nécessite le maintien d'un équilibre entre le couvert forestier et la zone agricole.

Le couvert forestier actuel évalué à 61,5 % pour l'ensemble des bassins hydrographiques de la MRC des Basques, est jugé

convenable⁹. Le maintien de ce pourcentage **à plus de 60 %**, surtout aux endroits escarpés, est un indicateur de suivi à considérer quant à la protection de la ressource hydrique et la prévention de l'érosion des sols.

Les îles et les îlots recensés sur le territoire présentent un grand intérêt pour la collectivité quant à leurs localisations, leur importance visuelle, leur fragilité aux conditions atmosphériques et leur utilisation par la faune aviaire. Ils font également partie du paysage recherché et apprécié par les touristes.

Certaines espèces végétales susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables ont déjà été identifiées¹⁰ par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mais ces études remontent à plusieurs années et des vérifications doivent être menées afin de s'assurer de leur présence actuelle.

Selon Sierra (2008)¹¹, la population de la MRC souhaite préserver son cadre de vie rural et sain, et une qualité de vie définie par sa tranquillité et son caractère paisible. Selon l'auteur, cette forme d'attachement cache toutefois un certain conservatisme selon lequel les personnes se satisferaient des acquis et seraient réticentes aux changements qu'introduiraient certains projets de développement.

⁹ GéoKam, Rapport d'étude «État de la situation» présenté au Comité de relance de Saint-Éloi, 26 janvier 2006, p. 46

¹⁰ Ibid

¹¹ Aurélie Sierra, La MRC des Basques, une identité teintée d'individualisme communautaire. Département de sociologie, Bordeau II et Chaire sur la forêt habitée, UQAR, printemps 2008, p. 35

2. LA PRODUCTION AGRICOLE

2.1 Les productions animales



Les quatre productions animales d'importance sur le territoire de la MRC des Basques sont par ordre d'importance: le laitier, le bovin de boucherie, le porc et l'ovin.

Le tableau suivant présente la répartition des unités animales (u.a.) par municipalité ainsi que le niveau de chargement animal à l'hectare. Ce dernier indique le niveau d'intensité de l'agriculture. Plus ce chiffre se rapproche de 1 plus le niveau d'intensification des cultures est élevé.

La municipalité de Saint-Jean-de-Dieu présente le plus grande densité animale du territoire des Basques avec 5 355 u.a., toutes productions confondues. C'est dans cette municipalité que l'agriculture est la plus intensive avec moins d'un hectare par u.a. À l'opposé, c'est dans la municipalité de Sainte-Rita que le taux de chargement à l'hectare est le moins élevé avec 14 hectares disponibles par u.a. Elle est suivie de Saint-Ménard avec 4 u.a. par hectare. Le taux moyen pour le territoire est de 1,7 u.a. par hectare. **On peut conclure que l'augmentation de la production animale sur le territoire est un scénario envisageable et souhaitable pour le développement de l'industrie agricole des Basques.**

La faible charge animale par hectare est aussi un indice du faible apport d'engrais organiques au sol (fumier et lisier) pour satisfaire les besoins des cultures. Dans ce contexte de rareté relative, les agriculteurs doivent donc avoir recours de façon courante à des

engrais chimiques qui coûtent plus cher que les fumiers et lisiers comme sous-produits animal. De plus, les engrais organiques jouent un rôle essentiel au niveau de la santé des sols en leur donnant une meilleure structure et en les rendant moins fragile à l'érosion éolienne et hydrique. Le sol est considéré comme l'épiderme de la terre et il est essentiel à toute forme de vie.

Tableau 3 : Nombre d'unités animales par hectare recensées par municipalité¹²

Municipalités	Nombre d'unités animales	% du total	Superficie Végétale Ha	U.A./hectare
Saint-Jean-de-Dieu	5 355	46	4 193	0,78
Saint-Éloi	1 772	15	2 519	1,42
Saint-Clément	1 364	12	2 542	1,9
Notre-Dame-des-Neiges	1 335	12	3 252	2,4
Sainte-Françoise	927	8	1 610	1,7
Saint-Simon	642	5	1 560	2,4
Sainte-Rita	96	1	1 365	14,2
Saint-Ménard	69	1	279	4
Saint-Guy	-	-	905	-
Saint-Mathieu-de-Rieux	379	-	1 212	3.2
Trois-Pistoles	-	-	119	-
Total	11 560	100	19 556	1,7

¹² MAPAQ fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007.

La présence sur le territoire d'une solide expertise dans le secteur animal comme celle offerte notamment par le MAPAQ et la coopérative Agriscar, demeure un atout pour ce secteur de production.

Par ailleurs, les productions animales demandent en général beaucoup de soins fournis par une main d'œuvre spécialisée. Le défi est de fournir cette main-d'œuvre qualifiée aux entreprises. Selon le Centre d'emploi agricole du Bas-Saint-Laurent, la majorité des emplois disponibles proviennent du secteur laitier, suivi du secteur porcin et ovin¹³.

Une autre particularité à souligner, est que le marché des produits animaux certifiés biologiques frais et transformés, est en forte croissance. Par ailleurs, ajoutons que la mise en marché d'un produit distinct est un travail de longue haleine.

2.1.1 Production laitière

Situation générale

La production laitière demeure la plus importante industrie sur le territoire de la MRC des Basques en terme de nombre de fermes et de recettes monétaires générées par leurs activités. On dénombrait 68 entreprises en 2008¹⁴, soit plus du tiers (34 %) des fermes. Celles-ci généraient 46% des recettes totales de la MRC des Basques, soit 15 millions \$. Le nombre de fermes laitières de la MRC des Basques représente moins de 10% du total du Bas-St-Laurent (68/840 fermes).

Chacune des fermes laitières du territoire détenait un quota de 31 kg m.g./jour avec un troupeau moyen de 45 vaches, comparativement à une moyenne de 34,71 kg m.g. pour l'ensemble des entreprises laitières du Bas-Saint-Laurent et un nombre de vaches par troupeau de 46 têtes. Même si le nombre d'entreprises sur le territoire des Basques a diminué de 46% entre 1993 et 2008, et que le nombre de vaches a diminué de 31 %, le quota de production global détenu par les entreprises s'est maintenu. Par ailleurs, le Bas-Saint-Laurent a connu au cours de la même période une augmentation de 19 % du quota détenu par les entreprises alors que le nombre d'entreprises et de vaches diminuait respectivement de 37 % et 17 %.

¹³ GéoKam, Rapport d'étude, 26 janvier 2006, p. 123.

¹⁴ Production laitière au Bas-Saint-Laurent, 15 ans d'évolution, Christian Pelletier, agronome, MAPAQ, colloque régional sur la production laitière 2008

Chaque entreprise produit plus de lait aujourd'hui qu'il y a 15 ans. On a donc assisté à une consolidation de cette production au cours des dernières années. Malgré cette consolidation, la grosseur moyenne des troupeaux laitiers basques, avec 45 vaches, demeure en deçà de celle de l'ensemble des troupeaux laitiers du Québec qui se situe à 54 vaches¹⁵. On constate également que le secteur de la production laitière sur le territoire des Basques s'est affaibli au cours des 15 dernières années par rapport à la région du Bas-Saint-Laurent.

Forces

- Une production présente sur la majorité du territoire (8 municipalités sur 11) permettant une occupation des superficies en culture disponibles et un apport en engrais organique indispensable pour la fertilisation tout en permettant de diminuer l'achat d'engrais chimiques qui s'avère un coût important pour les entreprises.
- La production s'est consolidée au cours des 10 dernières années par une augmentation du quota détenu par entreprise. Par contre, cette consolidation s'est fait à un niveau inférieur aux entreprises laitières du Bas-Saint-Laurent.
- Le fourrage, ingrédient de première importance dans la ration de base de la vache laitière, est disponible en quantité et en qualité sur le territoire. Un foin de qualité permet de produire du lait à moindre coût.
- L'expertise présente sur le territoire et les services provinciaux offerts, tel que Valacta, offrent aux agriculteurs les outils nécessaires à la gestion de leur entreprise.

¹⁵ Rodrigue Martin, MAPAQ, Évolution des fermes laitières au Québec, juin 2007.

Faiblesses

- L'établissement d'une relève familiale et non familiale est difficile et non assuré, principalement à cause de la valeur élevée des actifs, dont celle du quota de production. Des actions précises sont à mettre en place pour garder les jeunes sur les fermes et attirer ceux d'ailleurs en région ou à l'extérieur. Il faut contrecarrer cette situation et garder les actifs, dont le quota de production, sur le territoire des Basques.
- Les jeunes démontrent un intérêt mitigé à s'établir, car l'endettement peut être très élevé à l'achat de la ferme. L'obligation du travail 7 jours par semaine va également à l'encontre de la qualité de vie généralement recherchée chez les jeunes.

Opportunités

- La demande pour le lait certifié biologique par les usines de transformation et les produits laitiers santé comme le lait oméga ont enregistré une forte croissance au cours des cinq dernières années au Québec. Le nombre de producteurs de lait biologique a ainsi augmenté de 24 % entre 2006 et 2007 alors que la quantité produite a augmenté de 35 %¹⁶. Le Bas-Saint-Laurent possède l'expertise dans ce secteur, se situant au 1er rang en terme de nombre de producteurs de lait biologique et 2^e pour le volume de lait certifié biologique, après le Centre du Québec.
- La transformation d'une plus grande quantité de lait dans la région pourrait générer de nouveaux emplois en mettant à profit l'expertise fromagère du milieu.

Menaces

- La perte d'expertise dans le secteur due à la diminution du nombre de fermes. Ces dernières se trouvent de plus en plus parsemées et isolées sur le territoire ce qui ne favorise pas les échanges et le travail en commun. De plus, les entreprises de services doivent faire plus de distance pour visiter leur clientèle, ne les incitant pas à multiplier les visites.

¹⁶ Le Producteur de lait québécois\ Pages Statistiques\ 2007\ Août 2007

- Certains propriétaires peuvent être tentés de démanteler leur entreprise pour en obtenir un meilleur prix de vente, plutôt que d'en transférer les actifs à l'un de leurs enfants ou encore à un tiers en acceptant de financer une partie de la transaction et/ou de lui faire un legs pour lui permettre de s'établir.

2.1.2 Production bovine

Situation générale

C'est la deuxième production en importance en terme d'unités animales sur le territoire des Basques. Elle se situe loin derrière la production laitière avec seulement 6% des recettes agricoles déclarées. Selon les données du portrait agroalimentaire des Basques présentées par le MAPAQ, cette production montre une légère croissance de son cheptel total (vaches +29 % et bouvillons +2 %) pour la période 1997-2007. Par contre, le nombre d'entreprises diminue de façon marquée au cours de la même période, soit de 35 % pour le vache/veau et de 14 % pour les bouvillons, signifiant ainsi que le nombre de têtes par entreprise a augmenté.

Forces

- Cette production peut se faire à temps partiel, permettant l'établissement graduel de nouveaux agriculteurs.
- La production de type vache-veau est bien adaptée à la région étant donné la disponibilité de fourrages de qualité et en quantité nécessaire (pâturage et foin) comme aliment principal de la ration de base des troupeaux. Cette abondance de fourrages permettrait d'augmenter le cheptel sur le territoire.
- L'abattage des animaux peut se faire en région, soit à l'abattoir fédéral multi-espèces, situé à Luceville. Celui-ci a par contre une capacité limitée d'abattage.
- L'expérience de «Natur'boeuf», spécifique à la région du Bas-Saint-Laurent, peut servir d'exemple aux éleveurs du territoire Basques en tant que modèle de **chaîne de valeur**.

- La semi-finition des animaux effectuée par certaines entreprises depuis peu, permet de garder les animaux plus longtemps sur le territoire et d'ajouter de la valeur à la production. De plus, une nouvelle expertise se développe dans la région.

Faiblesses

- Ce secteur est composé de petites exploitations dont l'expertise demeure à développer. Sans vouloir associer directement la grosseur de l'entreprise et sa rentabilité, il est connu, qu'un seuil minimum d'animaux est nécessaire pour couvrir les charges fixes d'une entreprise et espérer la rentabilité tout en faisant une bonne gestion. La difficulté de rentabiliser les unités d'élevage peut inciter les éleveurs à quitter la production, diminuant du même coup l'expertise.
- Une diminution du nombre d'entreprises a été enregistrée au cours des 10 dernières années, ce qui peut nuire au développement de cette expertise sur le territoire étant donné que les éleveurs sont moins nombreux et plus dispersés. De plus, les services techniques et professionnels se développent en fonction de la clientèle.

Opportunités

- Le marché de la viande biologique est en croissance, ainsi que celui pour les produits santé comme le «bœuf nature» nourri à l'herbe (pâturage), et produit sans hormones de croissance.
- La semi-finition et la finition des bouvillons en région par les éleveurs, permettent d'ajouter de la valeur au produit en région tout en développant une expertise.

Menaces

- L'organisation de la mise en marché et de la commercialisation demande de l'expertise qui reste à développer dans la région.
- La limite de la capacité d'abattage à Luceville peut éventuellement freiner le développement de la production.

2.1.3 Production porcine

On compte neuf entreprises porcines sur le territoire de la MRC des Basques en 2007¹⁷. Cette production n'a pas connu d'essor depuis 1997 et enregistre plutôt une baisse. Le moratoire imposé par le gouvernement suite aux audiences du Bape et la mauvaise conjoncture économique pour les prix payés aux éleveurs expliquent en partie cette situation. Le moratoire a aussi provoqué une diminution des investissements dans le secteur ce qui à moyen et long terme peut affecter négativement notre compétitivité face aux éleveurs américains.

La principale concentration des unités animales dans ce secteur se trouve dans 4 municipalités limitrophes dont la plus importante est Saint-Jean-de-Dieu avec 1724 unités animales. Les trois autres municipalités comptent quelques élevages, soit : Saint Éloi (328 u.a.), Notre-Dame-des-Neiges (320 u.a.) et Sainte-Francoise (318 u.a.).

Cette production rapportait en 2007, des recettes de l'ordre de 3,2 millions de dollars, ce qui représente 10% des recettes agricoles totales pour la MRC des Basques, soit la 2^e production animale en importance après le lait.

Forces

- Cette production peut se faire en complémentarité à d'autres productions (lait et céréales par exemple), souvent selon un modèle d'intégration.
- L'abattoir certifié à Rivière-du-Loup/Saint-Alexandre et la salle de découpe à Rivière-du-Loup offrent des possibilités d'abattage et de transformation pour les éleveurs de la région.
- La disponibilité des terres sur le territoire permet de valoriser les lisiers et fumiers.

¹⁷ Portrait agroalimentaire de la MRC Les Basques, MAPAQ avril 2008

Faiblesses

- L'acceptabilité sociale demeure un enjeu de premier plan et un frein au développement de la production. La concentration de la production dans 4 municipalités limitrophes peut accentuer la nuisance provoquée par cette production.
- Le cycle des bas prix obtenus sur le marché et la conjoncture internationale sur laquelle les éleveurs n'ont pas d'emprise n'est pas favorable au développement de la production.

Opportunités

- Le marché de la viande certifiée biologique est en croissance ainsi que celui pour les produits santé.
- Le créneau d'une production porcine «verte» caractérisée par une régie et des technologies d'élevage respectueuses de l'environnement et ayant l'assentiment d'une plus large partie de la population reste à explorer.
- Production qui peut se faire en complémentarité avec d'autres productions telles que les céréales ou les bioproduits non alimentaires (valorisation de la biomasse).

Menaces

- La restructuration du secteur en cours au Québec introduit des incertitudes quant aux réseaux de commercialisation des produits sur les marchés québécois, canadien et étranger.
- La crise du revenu qui perdure entrave les initiatives de développement.
- La révision du Programme de l'Assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) par le gouvernement du Québec suite au rapport de la commission Pronovost, induit de l'incertitude chez les éleveurs, car 23 % de la part des compensations attribuées aux productions vont au secteur porcin.

2.1.4 Production ovine

Le Québec est la deuxième province productrice d'agneaux au Canada, après l'Ontario, en terme d'abattage total¹⁸. La région du Bas-Saint-Laurent est la principale région productrice d'agneaux au Québec avec 32 % de la production provinciale. Le territoire des Basques est également fertile dans ce secteur. De 1997 à 2007, le nombre d'entreprises est passé de 12 à 16 (+ 33 %) et le nombre de brebis de 1 929 à 4 285 (+ 180 %)¹⁹. La grosseur du troupeau moyen de la MRC des Basques est de 267 brebis. Il se compare avec celui de la région du Bas-Saint-Laurent qui en compte 275. À titre de référence, au Québec, 90 % des fermes ovines comptent moins de 400 brebis. Ce nombre est par contre celui utilisé par la Financière agricole dans son modèle de production pour l'ASRA.

Les recettes générées par ce secteur étaient en 2007 de 1,3 million de dollars, soit 4 % des recettes totales du secteur agricole.

Forces

- Le Bas-Saint-Laurent est la principale région productive au Québec. Son expertise est reconnue ainsi que la qualité de ses produits.
- Cette production convient à une agriculture à temps partiel et aucun quota n'est requis pour produire. Elle demeure une porte d'entrée pour de nouveaux établissements en agriculture.
- Les fourrages et les pâturages sont disponibles en quantité et qualité comme ration de base des troupeaux.
- Cette production est très bien perçue par l'ensemble de la population (acceptabilité sociale élevée) et demeure un attrait agrotouristique intéressant.

¹⁸ Fédération canadienne du mouton, revue annuelle 2007-2008, site internet
http://www.agrireseau.qc.ca/ovins/documents/CSF%20French%20Annual%20Review_Min.pdf

¹⁹ Portrait agroalimentaire de la MRC des Basques, MAPAQ, 2007

Faiblesses

- Les petites unités de production demeurent difficiles à rentabiliser. De plus, la concurrence se fait sur les prix. Ceux-ci sont influencés par les produits d'importation dont principalement les produits de la Nouvelle-Zélande (agneaux surgelés). Cette conjoncture oblige les entreprises à améliorer leur coût de production pour demeurer compétitives ou à développer un marché de créneau ou du terroir pour lequel la qualité et la saveur priment.

Opportunités

- Cette production offre une avenue pour la diversification de la production animale.
- Elle offre une occasion pour l'établissement de jeunes agriculteurs et de relève agricole «non-familiale »
- Les marchés de niche comme la restauration, les auberges, les traiteurs pour les produits savoureux du terroir.

Menaces

- Forte concurrence des produits importés.
- Révision du Programme ASRA en cours dont profitent les entreprises ovines.

2.1.5 Autres productions animales

Le territoire de la MRC des Basques compte quelques autres productions animales. Les productions chevaline, avicole, grands gibiers et chèvres composent cette catégorie. Ce sont des productions peu importantes et plutôt stables depuis plusieurs années. Les productions de veaux de grains et de lapins sont disparues du territoire au cours des 10 dernières années.

Forces

- L'expertise en production laitière caprine s'est développée et est reconnue sur le territoire, mais on ne compte seulement que deux entreprises. La demande est croissante pour le lait et le fromage de chèvre.
- Une stabilité de la production avicole est permise par le quota de production.

Faiblesses

- On compte peu d'entreprises réparties sur l'ensemble du territoire
- L'expertise est difficile à développer du au faible nombre d'entreprises.
- Les services d'abattage et de découpe sont absents pour plusieurs productions comme le lapin et la pintade par exemples.
- Les marchés sont à développer et à organiser à l'exception de la production avicole.

Opportunités

- Les productions sans quota à l'entrée offrent une possibilité de diversification du secteur (ex.: grands gibiers, sangliers, chèvres laitières) tout en favorisant une occupation dynamique du territoire
- La demande pour le lait de chèvre est en croissance et les besoins sont évalués selon les producteurs à près de 500 000 litres²⁰.
- La viande de chevreaux offre un potentiel de marché à développer.
- Plusieurs de ces productions peuvent s'associer aux activités agrotouristiques et des ponts peuvent être faits avec le marché de la restauration.

²⁰ Focus group avec les agriculteurs réalisé le 12 novembre 2008

- La production caprine offre une opportunité pour l'établissement de nouveaux entrepreneurs et d'une relève «non familiale».

Menaces

- L'absence de services d'abattage et de dépeçage dans la région complique la mise en marché des produits.
- L'absence d'expertise en région peut nuire au développement de plusieurs productions.

2.2 Les productions végétales



Les productions végétales représentent 25 % des recettes agricoles totales du secteur agricole de la MRC. Les principales productions sont les suivantes : fourrages et pâturages, céréales et oléagineux, petits fruits, pommes de terre de semence et de table, légumes. Les fourrages et pâturages sont les productions les plus importantes en termes de superficies utilisées, se chiffrant à 10 000 hectares. De ces superficies, seulement 1 025 ha servent aux pâturages. L'avoine demeure la céréale la plus cultivée avec 2 800 ha, soit 47 % des superficies totales consacrées aux céréales.

2.2.1 Fourrages et pâturages

Forces

- Les conditions pédoclimatiques de la région des Basques sont favorables à la production de fourrages de qualité et avec des rendements intéressants.
- C'est une culture essentielle à la production animale très présente sur le territoire. Les fourrages constituent la ration de base de l'alimentation de la plupart des espèces animales. Une production de fourrages de qualité diminue les coûts d'alimentation des troupeaux et permet d'atteindre une meilleure rentabilité.
- La technologie disponible permet la récolte et l'entreposage de grandes quantités de foin et d'ensilage sur les fermes.
- Un séchoir à foin commercial est disponible dans la région pour la production de foin de commerce. La mise en commun de ces équipements est une force pour la région.

Faiblesses

- Cette production est intimement associée à la production animale. Donc, toute diminution de cette production entraînera une diminution des besoins en fourrages et pâturage à moins de développer d'autres débouchés.
- Le foin récolté demeure un produit qui est peu valorisé, mais qui offre beaucoup d'avantages pour le territoire où la production animale est relativement importante.

Opportunités

- L'industrie du foin de commerce (volet biologique également) demeure à développer. Elle offrirait une opportunité de diversification des revenus des entreprises et répondrait à une demande en foin sec pour l'alimentation des chevaux des éleveurs de l'Est des États-Unis.
- La déshydratation du foin offre aussi un créneau de marché pour le Québec. Une usine de déshydratation est en opération au Lac-Saint-Jean. Cette expertise pourrait être utile pour planifier la

mise en place d'un projet dans ce domaine sur le territoire des Basques.

Menaces

- Le manque d'organisation dans la mise en marché du foin de commerce pourrait nuire au développement de ce marché qui s'offre aux agriculteurs des Basques.
- La diminution des productions animales pourrait provoquer l'abandon de superficies actuellement en production fourragère.

2.2.2 Céréales et oléagineux

En 2007, ces productions généraient 11 % des recettes totales agricoles de la MRC des Basques, soit 3,6 millions de dollars.

Forces

- La région peut produire une diversité de cultures (avoine, orge, blé, canola, lin) permettant de bonnes rotations, essentielles au contrôle des maladies, des mauvaises herbes et des insectes nuisibles.
- L'expertise (services-conseils, transformation et mise en marché) est présente sur le territoire et est à la fois offerte par les organismes publics comme le MAPAQ et l'entreprise privée ou coopérative.
- La capacité d'entreposage et de transformation est présente dans la région, soit à la ferme ou chez des entreprises telle que la coopérative Agriscar.
- Le principal marché demeure la production animale présente dans la région.

Faiblesses

- Les conditions agroclimatiques limitent la production de certaines espèces et peuvent affecter les rendements à la baisse, tout particulièrement pour les oléagineux.

- Le manque de diversité des produits limite l'accès à d'autres marchés comme par exemple la production de lin pour l'alimentation animale.
- Le manque d'expertise et de promoteurs pour le développement de nouveaux produits et marchés.

Opportunités

- Plusieurs marchés potentiels sont à analyser pour des produits à valeur ajoutée tels que: les grains de semence biologiques, le lin utilisé dans l'alimentation animale, les produits meuniers comme la farine et le gruau, l'avoine de qualité pour l'alimentation des chevaux de course, l'orge de brasserie, les produits non alimentaires à base d'avoine dont certains nutraceutiques, des médicaments, des produits cosmétiques et vétérinaires²¹.

Menaces

- La diminution des productions animales, car c'est le principal débouché pour l'avoine actuellement.
- L'absence d'expertise pour la mise en marché des produits à valeur ajoutée, à base d'avoine ou de lin par exemple, peut faire en sorte que le développement ne se fasse pas dans cette direction.

2.2.3 Petits fruits (fraises, framboises, bleuet nain semi-cultivé, vigne, pommes) et légumes divers

En 2007, les productions fruitières se font dans seulement 6 entreprises, dont 1 vignoble. Le MAPAQ n'a pas recensé les superficies en culture ce qui indique qu'elles sont faibles. On compte trois entreprises produisant des plants de fleurs et légumes et une de la laitue.

²¹ GéoKam, Rapport d'étude «Plan de développement» présenté au Comité de relance de Saint-Éloi, 29 août 2006

Forces

- La région est favorable à la culture des fruits des champs et de légumes par ses conditions agroclimatiques. De plus, des superficies sont disponibles pour élargir la production afin de combler les besoins de la région en produits frais.

Faiblesses

- La production fruitière et légumière peut être considérée comme marginale, car peu d'entreprises et de superficies sont recensées. Dans ce contexte, l'expertise est peu développée et peu d'expérience est partagée dans la région. Ces conditions demeurent peu favorables à l'accueil et à l'établissement de nouveaux et jeunes entrepreneurs.

Opportunités

- Les marchés locaux et régionaux de produits frais ne sont actuellement pas comblés par ces productions.
- La diversification des produits pourrait se faire par l'introduction de nouvelles productions comme l'amélanquier, la camerise, l'argousier, le sureau, le cerisier, le bleuet nain semi-cultivé. Plusieurs de ces productions font l'objet d'essais en champs depuis plusieurs années et d'autres se cultivent à très petite échelle. Le mode de production biologique peut aussi être une avenue de développement et de différenciation des produits.
- Une campagne de promotion auprès des consommateurs pour les produits frais de la région est une action qui permettrait d'accroître la consommation et par conséquent d'augmenter la production. D'autant plus qu'une tendance est observée au niveau de la demande pour les produits frais de même que pour ceux certifiés biologiques.
- Ce secteur de production offre l'opportunité à de nouveaux entrepreneurs de s'installer dans la région dans le contexte où des superficies sont disponibles et se transigent à un prix abordable.

Menaces

- Le manque d'expertise pour la production et la mise en marché de ces produits peut nuire au développement et à l'expansion de ce secteur de production. C'est également un obstacle à l'accueil de nouveaux producteurs et à l'introduction sur le marché de nouveaux produits.
- Ces cultures demandent une main-d'œuvre saisonnière abondante, mais pas toujours disponible sur le territoire. L'auto cueillette permet de contourner ce problème à la condition d'attirer suffisamment de gens dans les champs au moment de la récolte et d'éviter les pertes.

2.2.4 Pomme de terre de semence et de table

En 2007, la région compte 7 producteurs qui cultivent environ 200 hectares dont 4 cultivent la pomme de terre de semence. Ce secteur de production est stable depuis les 10 dernières années. Il génère environ 3 % des recettes agricoles totales de la région.

Forces

- Ce secteur de production présente une expertise de pointe fournie à la fois par les agriculteurs et les services-conseils de la région.
- La région des Basques offre des conditions agroclimatiques favorables à cette production et demeure une zone relativement protégée contre les maladies par sa situation géographique.

Faiblesses

- Le marché est à maturité et assez saturé. Cette situation pose le défi de la diversification des produits et des marchés.
- La relève se fait attendre chez plusieurs producteurs.

Opportunités

- Le développement des produits de spécialités (créneaux et du terroir) est une opportunité dans un marché mature. Ceci contribuerait à rafraîchir l'image de la pomme de terre.
- Le marché des Hôtels, Institutions et Restaurants (HRI).
- L'obligation d'utiliser des semences certifiées au Québec est favorable aux producteurs de la région qui se trouvent dans ce marché.

2.2.5 Acériculture

L'acériculture représente un secteur agricole important dans la MRC des Basques. En 2007, on comptait 63 entreprises acéricoles, soit 11 de plus qu'en 1997. Le nombre d'entailles a fait un bond de près de 385 000 entailles au cours de la même période et se chiffre à 692 550 en 2007. Les municipalités de Sainte-Rita et de Saint-Guy comptabilisent 65 % des entailles de la MRC avec 31 et 34 % respectivement. La superficie utilisée pour l'acériculture représente 21 % de la superficie boisée de la MRC (3 028/14 184 ha)²².

La situation s'est stabilisée depuis 2004. L'acériculture représente 9 % des recettes totales agricoles de la MRC, soit près de 3 millions de dollars²³.

Forces

- La MRC des Basques se situe au 2e rang des MRC du Bas-Saint-Laurent en terme de volume de production.
- La technologie est disponible et utilisée sur le territoire.
- La qualité du produit selon la couleur du sirop est la marque de commerce des produits acéricoles.

²² MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2007.

²³ MAPAQ, portrait agroalimentaire de la MRC Les Basques, 2007.

Faiblesses

- La mise en marché du produit se fait presque exclusivement en vrac et très peu d'entreprises transforment le sirop.
- Le consommateur ne connaît pas la gamme de produits qui existe dans ce marché.
- Le sirop se commercialise selon la couleur sans exploiter la saveur des produits.

Opportunités

- Développer le marché des saveurs par une 2e et 3e transformation et par des actions marketing qui suggèrent d'autres usages et suscitent d'autres habitudes alimentaires tout en consolidant la notoriété du produit.
- Explorer des applications commerciales et industrielles telles que la pâtisserie, la confiserie, la préparation des viandes, de liqueurs et d'alcool, la cosmétologie, les ingrédients alimentaires, etc.
- Les produits biologiques et naturels (synonyme de santé).

Menaces

- La position presque monopolistique du Québec (le Québec produit plus de 80 % de la production mondiale de sirop d'érable) sur ce marché n'incite pas à étudier de nouvelles opportunités d'affaires.

2.2.6 Autres productions végétales

Plusieurs segments de marchés se développent au Québec et ailleurs dans le monde pour la valorisation de biomasses en bioproduits industriels. Ce sont des produits non alimentaires et non pharmaceutiques qui sont élaborés à partir de biomasses telles les plantes cultivées, les arbres, les plantes aquatiques, les animaux et leurs résidus.

À partir de ces biomasses, on peut fabriquer divers bioproduits, dont de la bioénergie sous forme liquide (bioéthanol, biodiesel, biohuile), solide

(granules, bûches) ou gazeuse (méthane), des matériaux d'origine naturelle (biofibres, biocomposites, bioplastiques, etc.), des bioproduits de la chimie verte (biolubrifiants) et des bioproduits spécialisés en phytoprotection (biopesticides).

Les orientations et les objectifs poursuivis par la Politique nationale de la ruralité du gouvernement du Québec visent à assurer le développement des communautés rurales et l'occupation dynamique du territoire (multifonctionnalité de l'agriculture). À cet égard, le développement des bioproduits peut représenter une opportunité de marché contribuant au développement économique régional ainsi que des communautés.

Le choix des filières doit se faire localement en fonction des ressources disponibles dans les communautés rurales présentes sur le territoire des Basques. Les types et les volumes de biomasse disponibles, les propriétés de cette biomasse, les technologies de transformation adaptées, les ressources humaines et financières disponibles, les besoins de la communauté, etc., sont autant de facteurs à prendre en compte pour le développement d'une production bioénergétique.

La culture des superficies en surplus (en culture et en friche) dans les entreprises pour la production de biomasse peut contribuer à dynamiser les communautés et à maintenir une certaine activité économique, tout en conservant des paysages agro forestiers de qualité.

Forces

- Les superficies sont disponibles et les conditions agroclimatiques sont favorables
- Ce sont des productions à valeur ajoutée.
- Ces produits permettent une diversification de la production.
- La présence du Centre d'expertises agroindustriel sur le territoire sera un atout pour les prochaines années.

Faiblesses

- Peu d'entreprises et de promoteurs sont présents sur le territoire.
- Peu d'expertise et d'expérience dans ce domaine et les mesures de rentabilité et de productivité de ces produits ne sont pas encore développées.

Opportunités

- Croissance de la demande pour plusieurs bioproduits. Le gouvernement du Québec et le MAPAQ s'intéressent à ces productions dans une perspective de développement durable.

Menaces

- La concurrence d'autres régions du Québec.
- Le développement de l'expertise peut être coûteux et demander du temps ce qui peut nuire au développement de ces productions et produits.
- Les moyens financiers pour soutenir les filières en émergence ne sont pas toujours disponibles et suffisants.

3. LA TRANSFORMATION

Pour se développer, les entreprises doivent constamment être à l'écoute de leur environnement externe qui évolue rapidement (concurrence, normes, marchés, etc.). C'est pourquoi, en plus d'implanter de bonnes pratiques de gestion au sein de leurs organisations, elles doivent être sensibles aux signaux du marché afin d'être en mesure de saisir les opportunités d'affaires et de contrer les menaces externes.

Dans plusieurs segments d'activité – dont les produits de masse –, il est difficile pour les entreprises manufacturières québécoises de concurrencer les grandes sociétés canadiennes et étrangères, particulièrement sur les marchés d'exportation. La nécessité de fournir de grands volumes de façon régulière empêche plusieurs petites entreprises d'avoir accès aux marchés. L'une des façons pour une entreprise de se démarquer des produits de masse est de développer des produits régionaux, ou de niche, à plus grande valeur ajoutée. Ces derniers sont en croissance et répondent à une demande des consommateurs pour des produits distinctifs et de qualité.

Sur le territoire des Basques, la transformation des produits alimentaires est peu développée. En 2008²⁴, huit entreprises font de la transformation dans les domaines suivants : charcuterie et produits carnés, miel, vin, produits laitiers, breuvages, produits de l'érable et produits marins. Selon l'évaluation du MAPAQ, ces entreprises sont artisanales et contribuent peu à la création d'emploi, soit une quarantaine²⁵.

La Fromagerie des Basques inc. fait connaître la région ailleurs au Québec par sa renommée et la qualité des ses produits.

La coopérative Agriscar possède sur le territoire des installations de criblage et de conditionnement des céréales de semence. Elle possède aussi un centre de séchage et d'entreposage des grains qui peuvent être vendus sur le marché ou servir à la fabrication des moulées pour les troupeaux de la région.

²⁴ Site Internet du MAPAQ consulté le 3 décembre 2008.

²⁵ MAPAQ, Portrait agroalimentaire de la MRC Les Basques, 2007.

Forces

- La présence régionale d'expertise pour accompagner les entreprises dans le développement de produits agroalimentaires tels l'Institut de Technologie Agricole (ITA), le Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture (CETTA), le Centre de développement bioalimentaire du Québec.
- La présence d'entreprises locales telles que la Fromagerie des Basques et la Coop Agriscar.
- De la formation en transformation alimentaire est disponible à l'ITA de La Pocatière

Faiblesses

- Peu d'entreprises sont présentes sur le territoire et les infrastructures sont peu développées.
- Peu de promoteurs s'intéressent à cette industrie manufacturière.
- Les capitaux sont peu disponibles pour investir régionalement dans les entreprises.
- La mise en marché des produits régionaux auprès des détaillants et dans le réseau RHI manque d'organisation.

Opportunités

- Une augmentation des productions propices à la transformation est envisageable pour le marché local et régional : petits fruits transformés en liqueurs et alcool, sous produits fabriqués à base de lait de chèvre, de viandes de grands gibiers, de pommes de terre et de légumes par exemple.
- Collaborer avec les épiciers locaux pour faire connaître les produits transformés du territoire des Basques.
- Développer des produits et des marchés selon l'approche de gestion de la chaîne de valeur qui interpelle conjointement la production, la transformation et la distribution.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

- Utiliser des circuits alternatifs aux grandes entreprises de distribution pour mettre en marché les produits locaux et régionaux.

Menaces

- L'absence d'une culture entrepreneuriale sur le territoire de la MRC des Basques.

4. LA DISTRIBUTION, LA COMMERCIALISATION ET LA MISE EN MARCHÉ

Au cours des deux dernières décennies, au Québec comme au Canada, on a assisté à un phénomène de concentration et de consolidation de la distribution alimentaire qui rend la concurrence encore plus vive. La difficulté d'accès aux marchés s'est accrue, notamment pour les petites et moyennes entreprises de transformation qui n'ont pas toujours la capacité de fournir les volumes requis par les grands réseaux de distribution.

Deux grands canaux distincts servent aussi à la distribution des produits alimentaires : le commerce de détail, ainsi que le réseau HRI, l'hôtellerie, la restauration et les institutions.

Commerce de gros

Ce secteur compte 7 entreprises sur le territoire embauchant une vingtaine de personnes. On observe une stabilité dans ce secteur depuis 2004²⁶.

Commerce de détail

On dénombrait en 2007, 24 entreprises dans ce secteur. Elles étaient 30 en 2004, soit une baisse de 20 %. Celles-ci sont des épiceries, des boucheries, des comptoirs laitiers, des pâtisseries et chocolateries. Elles emploient environ 300 personnes.

La chaîne d'alimentation régionale Supermarchés GP est présente sur le territoire avec une épicerie à Trois-Pistoles.

Restauration

Le domaine de la restauration compte 35 entreprises réparties sur le territoire. Ce secteur emploi près de 340 personnes selon les estimations faites par le MAPAQ.

²⁶ MAPAQ, Portrait agroalimentaire de la MRC Des Basques, 2007.

Forces

- La présence de points de vente régionaux importants dont la Fromagerie des Basques, le Supermarché GP et la Coop alimentaire favorisent la distribution des produits locaux et régionaux.
- Les Saveurs BSL : est une marque de commerce déposée qui facilite la commercialisation des produits alimentaires des entreprises membres.
- Un nombre élevé d'établissements de vente au détail et de restauration offre une possibilité de réseau organisé de commercialisation des produits locaux et régionaux.

Faiblesses

- La faible différenciation des produits agroalimentaires ne permet pas de diversifier l'offre des produits et de développer de nouveaux marchés.
- Le réseau de distribution qui met les agriculteurs en contact avec le consommateur (circuit court de distribution) n'est pas développé.
- Les entreprises éprouvent de la difficulté à répondre à la demande pour les produits locaux et régionaux.
- L'identification des produits locaux et régionaux dans les commerces est déficiente.

Opportunités

- Le développement de produits du terroir et d'appellations contrôlées pour combler le marché des produits de créneaux et du terroir.
- L'implantation du concept des «Marchés des saveurs» chez les épiciers favoriserait la commercialisation des produits.
- Développer un label pour le territoire des Basques.

- L'implantation du concept «Les viandes de chez-nous» avec système de traçabilité dans la chaîne de distribution alimentaire Métro.

Menaces

- La commercialisation des produits régionaux différenciés demeurera difficile en l'absence d'une stratégie marketing territoriale.

5. L'AGROTOURISME ET LE TOURISME RURAL



L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met des producteurs agricoles en relation avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. Cette activité constitue un apport économique à la ferme.

Le tourisme rural est un concept plus large qui met les touristes en contact avec le milieu rural, ses paysages et ses communautés, fait connaître les produits, mais sans qu'un contact soit établi avec les agriculteurs. La Fromagerie des Basques est une activité dans le cadre du tourisme rural, car cette entreprise fait connaître les produits de la région à une clientèle touristique de passage.

Le Bas-Saint-Laurent constitue un lieu de passage vers la grande région touristique de la Gaspésie. La MRC des Basques offre des attraits touristiques en lien avec son paysage, sa nature, son bâti et sa communauté rurale qu'elle doit faire connaître.

Forces

- La présence de la Fromagerie des Basques inc.
- L'existence de la route bleue (mer), blanche (ski et la moto neige), verte (vélo) et brune (randonnées pédestres et VTT) dans les Basques, et le sentier de randonnée national présent sur le territoire.

- Plusieurs infrastructures matérielles sont présentes pour accueillir les visiteurs.

Faiblesses

- L'organisation régionale de ce secteur d'activité est déficiente et manque de vision extraterritoriale pour faire valoir le potentiel touristique et agrotouristique Basques à une large clientèle du Québec et d'ailleurs. De plus, aucune vitrine unique n'existe pour vendre les activités.
- Peu de promoteurs sont disponibles pour développer ce secteur d'activités.
- Un manque de connaissances des ressources et des activités disponibles sur le territoire n'aide pas à en faire la promotion

Opportunités

- Plusieurs circuits touristiques existent (Île aux Basques, VLB, Île verte, Parc national du Bic, etc.) et pourraient servir à la promotion de l'agrotourisme et du tourisme rural Basques.
- Se servir du Parc naturel Mer, terre et monde comme pivot du développement touristique rural et de l'agrotourisme sur le territoire.
- Faire connaître la ruralité Basque (ses habitants, ses paysages, ses savoir-faire, son histoire, ses sites agrotouristiques et ruraux, etc.).

Menaces

- Le manque de concertation entre les acteurs de la MRC et ceux qui au plan régional et provincial, organisent des circuits touristiques dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

SECTION II : ENJEUX, VALEURS ET VISION

6. ENJEUX

Le diagnostic présenté précédemment conduit à l'identification des enjeux que la MRC des Basques rencontrera dans le cadre de ses activités de développement et d'occupation du territoire. Les enjeux réfèrent aux composantes qui pourraient s'avérer sensibles à une action ou à l'absence d'action, pour lesquelles on pourrait observer soit une amélioration ou une détérioration de la situation. Ces enjeux ont été partagés par les intervenants et les agriculteurs du territoire. Ils sont présentés par grands thèmes, soit;

- o l'organisation
- o la production
- o la transformation et la distribution
- o le territoire

6.1 *Enjeux associés à l'organisation*

Le principal enjeu demeure la capacité de la MRC à organiser la mise en œuvre des différents **plans d'action sectoriels** dont celui de l'agriculture et agroalimentaire. Cet enjeu interpelle :

- o Une gestion intégrée du territoire (MRC et municipalités)
- o Faire reconnaître l'apport significatif de l'agroalimentaire dans l'économie régionale.
- o La concertation et la cohésion entre les acteurs de la MRC et ceux du secteur agricole dans un premier temps, puis avec ceux des secteurs connexes tels que le tourisme et la forêt.
- o La disponibilité des moyens de mise en œuvre du plan de développement notamment les ressources financières.
- o L'accueil de promoteurs sur le territoire.
- o Mettre en valeur le territoire et les activités agricoles.

6.2 *Enjeux associés à la production*

L'enjeu principal au niveau de la production est de maintenir et d'accroître **les retombées économiques** du secteur afin d'assurer une occupation dynamique du territoire. Pour ce faire, on devra se préoccuper premièrement, de la **consolidation des secteurs de production existants** et formant la base de l'économie agricole de la MRC, notamment la production laitière, ovine, bovine, porcine et céréalière. Deuxièmement, le **développement de nouveaux secteurs de production et de nouvelles entreprises, de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires**, avec ou sans transformation, demeure un enjeu. Ce développement doit se faire en lien avec les entreprises en aval, soit la transformation et la distribution, dans le but de répondre aux besoins du marché et d'assurer la rentabilité de ces nouvelles filières. Le modèle de gestion de la **chaîne de valeur** est à considérer. Cet enjeu interpelle :

- La formation et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée durable.
- La pérennité des entreprises qui s'appuie sur une bonne gestion et l'organisation du transfert des entreprises à une relève familiale et non familiale formée et intéressée.
- Le renforcement des entreprises agricoles par des activités agrotouristiques et de transformation à la ferme.
- Le lien entre l'agriculture et la foresterie dans l'esprit d'une exploitation concertée et respectueuse des ressources agroforestières au profit des communautés.
- L'expertise à conserver et à développer sur l'ensemble du territoire et dans tous les champs de compétence nécessaires à son développement et en réponse aux besoins des entreprises.
- La valorisation de biomasses en bioproduits industriels.
- L'intégration des préoccupations environnementales dans une perspective de durabilité.

- La capitalisation des entreprises et la rétention sur le territoire des actifs productifs tel que les quotas de production.

6.3 Enjeux associés à la transformation et la distribution

L'enjeu principal qui se présente à la MRC des Basques est :

- D'assurer un support aux entrepreneurs qui souhaitent transformer les produits alimentaires et non alimentaires dans la région, soit en usine ou à la ferme;
- De développer et soutenir des réseaux de mise en marché qui favorisent la vente des produits frais ou transformés locaux et régionaux dans la région et vers les grandes villes.

Cet enjeu interpelle :

- Un **entreprenariat de qualité** par la formation, l'expertise et le support aux entreprises.
- La formation et le développement d'une **main-d'œuvre qualifiée et durable**.
- Une bonne **cohésion** entre les acteurs de la chaîne production-transformation-distribution.
- Le support financier aux entreprises qui veulent **ajouter de la valeur à leurs produits** par une première, deuxième ou troisième transformation.
- La promotion auprès des consommateurs de **l'achat local** des produits régionaux.
- L'organisation de **circuits courts de distribution** tels que le marché public, la vente à la ferme, l'autocueillette, les kiosques et les petits commerces spécialisés ainsi que l'agriculture soutenue par la communauté.

6.4 Enjeux associés au territoire

Le principal enjeu associé au territoire est de favoriser par une agriculture adaptée aux réalités régionales une **occupation dynamique du territoire** dans une perspective de consolidation des populations et des services à la communauté. Cet enjeu interpelle :

- Un sens de la communauté et un fort sentiment d'appartenance.
- L'innovation comme passage obligé au succès grâce à l'intelligence collective.
- Le développement de l'entrepreneuriat public et privé dans la communauté afin de mobiliser, développer, implanter et gérer.
- La préservation d'une expertise forte en région (l'agro-industrie, services-conseils, etc.).
- La revitalisation de plusieurs municipalités de la MRC.
- La concertation entre les acteurs : faire plus à plusieurs.
- L'intégration du plan d'action agricole et agroalimentaire au projet de Parc naturel et au schéma d'aménagement de la MRC.
- L'exode des jeunes hors de la zone agricole de la MRC.

7. LES VALEURS

Pour relever les défis qui se présentent à la MRC des Basques et pour assurer le développement dynamique de sa zone agricole au cours des prochaines années, celle-ci devra s'appuyer sur des gens qui sont porteurs d'une culture et qui partagent une même vision stratégique autour d'un projet commun. Ceux-ci sont animés par un système de valeurs qui les guide dans l'action et qui lui donne un sens. Ces valeurs sont :

- ✓ **La solidarité:** sens communautaire, partenariat, synergie, concertation. Le travail isolé et le chacun-pour-soi n'ont plus leur place dans un contexte de renaissance de la région.
- ✓ **L'appartenance :** au territoire Basques devient une source de motivation pour chacun à travailler à son développement.
- ✓ **La confiance:** en soi, en la collectivité, en l'avenir, sans laquelle les enjeux à rencontrer deviennent des obstacles insurmontables.
- ✓ **Le respect de l'environnement:** la qualité du milieu et de ses ressources, des paysages et leur contribution à la vitalité de la MRC est incontournable dans une perspective de développement durable.
- ✓ **La finalité:** se démarquer, innover, savoir faire, qualité.
- ✓ **Le leadership et la gestion:** mobiliser, implanter, gérer, développer.
- ✓ **L'entrepreneuriat** et par conséquent "L'entrepreneur", est au cœur de ce qui fait la réussite d'une entreprise, que l'on parle de petite entreprise, d'entreprise familiale, d'entreprise indépendante ou de nouvelle entreprise.

8. VISION STRATÉGIQUE

Avoir une VISION, c'est projeter ce que nous pensons, nous imaginons, nous souhaitons et nous rêvons que le territoire agricole et agroalimentaire soit dans 5 ou 10 ans, le portrait que l'on voudrait refléter à son échéance. *«Les rêves portent en eux-mêmes une puissance de réalisation. Si nous rêvons un monde laid, absurde, répugnant, il se réalisera. Si nous imaginons un monde radieux et splendide, c'est lui qui sera appelé à la vie.»*, Henri Prat.

Voici la vision de la MRC des Basques.

La MRC des Basques présente **un territoire agricole dynamique** qui fait la fierté de sa communauté. Un territoire sur lequel des **entrepreneurs compétents produisent et transforment** de façon rentable et durable des produits alimentaires et non alimentaires, diversifiés et à valeur ajoutée. Ces chefs d'entreprises sont secondés au quotidien par une **main-d'œuvre disponible, de qualité, compétente et respectée**. Ils agissent comme des **leaders** et n'hésitent pas à **innover** dans leur façon de faire afin d'améliorer leurs conditions de travail, leur qualité de vie et celle de leurs concitoyens et concitoyennes qui partagent le même environnement. Cet entrepreneuriat s'appuie sur la **solidarité de la communauté** à l'égard de son milieu agricole et agroalimentaire. Ils développent une agriculture axée à la fois sur la production de produits frais et transformés dans une perspective de développement durable. Les produits alimentaires s'adressent à de vastes marchés de consommateurs et à un **marché de proximité** favorisant le rapprochement entre l'agriculture et les consommateurs.

SECTION III : PLAN D'ACTION

9. PLAN D'ACTION DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA MRC DES BASQUES

Le plan d'action est la dernière étape du plan de développement agricole et agroalimentaire de la MRC. Les actions proposées répondent aux enjeux identifiés précédemment. Ce plan est décliné selon six grands thèmes pour lesquels des priorités d'intervention ont été identifiées.

Tableau 4 : Les grands thèmes et les priorités d'intervention

Thèmes	Priorités d'intervention
L'organisation	Développer le milieu agricole et agroalimentaire dans une perspective d'occupation dynamique du territoire
La production	Diversification des activités agricoles, agroalimentaires et agroforestières
La transformation	Soutenir le développement de produits transformés qui présentent un marché potentiel
La mise en marché et la commercialisation des produits alimentaires	Favoriser l'accès aux marchés et la vente de produits locaux et régionaux
La relève	Favoriser et soutenir la relève familiale et non familiale à s'établir sur le territoire agricole de la MRC
L'occupation dynamique de la zone agricole	Développer une économie locale et régionale performante

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
ORGANISATION			
<p>Développer le milieu agricole et agroalimentaire dans une perspective d'occupation dynamique du territoire</p>	<p>Sous la coordination du CLD et dans un esprit de leadership :</p> <ol style="list-style-type: none"> Mettre en place une Table agroalimentaire qui soit active, vivante et représentative du milieu agricole et agroalimentaire, dont le mandat principal sera la réalisation du plan de développement agricole et agroalimentaire, en collaboration et en concertation avec la MRC et les autres acteurs socioéconomiques de la région (industrie, tourisme, forêt). 	<p>Court terme</p>	<p>Première réunion de la Table</p>

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>2. La Table et son président devront assurer un arrimage entre les travaux des différentes tables de travail, dont celles du secteur forestier et touristique, car leurs actions respectives peuvent interpeller l'autre.</p>	En continu	Travail conjoint des tables et des secteurs
	<p>3. Embaucher un chargé de projets qui soit dédié à la réalisation du plan de développement.</p>	Court terme	Chargé de projet en poste
	<p>4. Coordonner, orienter, prioriser et réaliser les actions prévues au plan d'action.</p> <p>Pour ce faire, le chargé de projet accompagne les membres de la Table et coordonne les actions à mettre en place, analyse les résultats, et en fait le suivi. Il établit un plan de communication qui permette à toute la communauté d'être au fait du plan d'action, de ses réalisations, des projets structurants et porteurs sur le territoire afin de donner une image positive de la Table agroalimentaire et de la MRC.</p>	Court, moyen et long termes	Mise en œuvre du plan de développement du secteur agricole et agroalimentaire

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>5. Élaborer un plan d'occupation du territoire destiné à la création de petites unités d'exploitation agricoles et à l'implantation de résidences en milieu agricole favorisant la cohabitation et le développement des communautés. Le plan pourra être utilisé pour présentation auprès de la CPTAQ (article 59 LPTAAQ) en vue d'obtenir une autorisation globale en lien avec la stratégie de développement du milieu.</p>	Court terme	Définir et confier un mandat de réalisation
	<p>6. Faire valoir l'expertise technique, la main-d'œuvre spécialisée auprès des entreprises, les outils et les programmes financiers disponibles aux entreprises. L'usage d'un site Internet peut être envisagé.</p>	Court terme	Positionnement de la main-d'œuvre agricole et agroalimentaire
	<p>7. Faire la promotion des opportunités d'établissement dans la région.</p> <p>Favoriser l'accueil des nouveaux entrepreneurs provenant de la région et d'ailleurs en développant notamment un protocole d'accueil.</p>	Court et moyen termes	Nombre de nouveaux entrepreneurs dans la région

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	8. Inventorier les aides financières disponibles aux entreprises (voir annexe II - liste des sources de financement) et informer les entreprises de leur existence et contenu en fonction de leurs besoins ²⁷ .	Court terme	Utilisation des sources de financement par les entreprises
	9. Offrir en collaboration avec les institutions concernées, de la formation en gestion technico-économique et financière des entreprises afin de développer la culture entrepreneuriale sur le territoire et les capacités de gestion chez les entrepreneurs et futurs entrepreneurs.	Court terme	Nombre d'inscriptions Satisfaction des étudiants
	10. Promouvoir les produits alimentaires « les Basques » auprès des réseaux de distribution tels que les restaurants, les hôtels, les institutions, les écoles, les détaillants, les distributeurs, etc.	Court et moyen termes	Positionnement des produits alimentaires Basques dans le réseau de distribution.

²⁷ Stratégie jeunesse, programme né d'une collaboration entre Développement économique Canada (DEC) et le Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Québec afin de freiner l'exode des jeunes ruraux vers les grands centres urbains. Site Internet du MAPAQ consulté le 15 décembre 2008
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/Services/politiquejeunessevolet1/repertoireprogrammes/programmessoutienaccespropriete/strategiejeunesse>

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	11. Sensibiliser les chefs cuisiniers de la région à la qualité des produits régionaux dans le but d'en augmenter la consommation	Court et moyen termes	Utilisation des produits alimentaires Basques par les chefs.
	12. Publiciser les productions disponibles à l'autocueillette auprès de la population	Court terme	Achalandage sur les fermes pour l'autocueillette
	13. Faire la promotion auprès des jeunes des programmes de formation agricole et agroalimentaire offerts dans les institutions d'enseignement de la région et du Québec, encourager les jeunes intéressés par ces formations à s'inscrire et les accompagner dans leurs démarches.	Court et moyen terme	Positionnement des programmes de formation Réponse aux besoins du marché
	14. Sensibiliser les jeunes dans les écoles par des activités diverses (par exemple, l'implication d'élèves lors des portes ouvertes sur les fermes organisées par l'UPA) à l'importance (utilité et nécessité) de l'agriculture (alimentation) en général et plus spécifiquement celle pratiquée dans la région, en collaboration avec les institutions d'enseignement et d'autres collaborateurs au besoin.	Court et moyen termes	Succès des activités organisées

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	15. Identifier et stimuler l'offre de formation orientée vers des créneaux novateurs	Court terme	Inscriptions aux cours offerts
	16. Accueillir les jeunes dans la région suite à l'obtention d'un diplôme afin qu'ils trouvent du travail comme employés dans les entreprises ou qu'ils deviennent des entrepreneurs (activités de parrainage et de mentorat, stage en entreprise).	Court terme	
	17. Établir des partenariats avec des institutions situées dans d'autres pays pour le recrutement d'entrepreneurs et de la main d'œuvre étrangère	Court et moyen termes	Recrutement de la main-d'œuvre étrangère et sa résidence sur le territoire Basques
	18. Développer un protocole d'accueil pour la main-d'œuvre ²⁸	Court terme	

²⁸ Fonds d'investissement pour favoriser la création, le maintien et le développement d'emplois et d'entreprises. Une initiative de Développement économique Canada (DEC) en collaboration avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et le Centre d'aide aux entreprises (CAE), géré par les SADC et le CAE avec la participation financière du DEC. Consultation du site Internet du MAPAQ le 15 décembre 2008.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	19. Favoriser le partage de la main d'œuvre entre les entreprises agricoles et faire la promotion des formules de partage existantes (CUMO, CUMA). Recourir aux retraités comme source de main-d'œuvre pour les entreprises.	Court terme	CUMO mis en place Main d'œuvre disponible Satisfaction des employés et des employeurs
LA PRODUCTION			
Diversification des activités agricoles et agroalimentaires²⁹	<p>1. Identifier et diffuser les opportunités de marché et de produits, et supporter leur développement.</p> <p>Voici une liste de produits avec un bon potentiel de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ produits biologiques et santé (lait, viande, légumes, fruits, grains comme blé et avoine) ○ fruits et légumes frais diversifiés pour la commercialisation dans des circuits courts régionaux dont l'argousier du Canada, le Sureau, le bleuet nain semi-cultivé, l'amélanchier, la camerise, le bleuet en corymbe, la pomme de terre de spécialité) 	En continu	<p>Nombre d'entreprises intéressées par un projet de diversification</p> <p>Nombre de nouveaux produits mis en marché</p> <p>Rentabilité des nouvelles productions</p> <p>Nouveaux hectares mis en culture</p> <p>Nouvelles entreprises créées sur le territoire</p>

²⁹ Ressources naturelles alternatives, CRÉ Gaspésie-iles de la madeleine. Site Internet consulté le 15 décembre 2008 : <http://www.cre-gim.net/Dossiers/documents.html>. Un exemple de diversification par le PFNL

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ○ lait de chèvre et viande de chevreaux, ○ foin de commerce, ○ produits non alimentaires (bioénergies, biofibres, bioproduits etc.) ○ produits transformés (produits de l'érable, fruits et légumes, terrines, etc.) ○ bœuf nature, ○ PFNL alimentaire (fougère matteuccie, champignon forestier (bolet, morille, chanterelle), gingembre sauvage, ginseng ○ Grand et petit gibier, ○ luzerne déshydratée, ○ Sapin de Noël. <p>Pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer que la Loi sur le zonage agricole permette l'installation de nouvelles productions et nouvelles entreprises sur de petites surfaces cultivables par exemple. 		

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer au besoin les demandes de financement faites par les agriculteurs. ➤ Accueillir les nouveaux entrepreneurs sur le territoire. ➤ Valoriser les succès obtenus suite au développement de nouvelles productions et de nouveaux produits afin de créer un mouvement de valorisation de l'innovation. ➤ Supporter la promotion des nouveaux produits. 		
	<p>2. Mettre en place des essais et expérimentations au champ et en parcelles de démonstration pour de nouvelles productions, de nouveaux produits et nouvelles méthodes de production pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ tester leur potentiel de production et de marché; ○ produire des données technico-économiques pour documenter ces nouvelles productions au profit des entrepreneurs qui adapteront ces productions; ○ démontrer leur rentabilité; 	Court et moyen termes	<p>Nombre de parcelles d'essais et expérimentation</p> <p>Nombre de nouvelles cultures implantées avec succès sur le territoire</p>

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> ○ en faire la promotion, le cas échéant <p>À titre d'exemple, l'expérimentation menée avec du Miscanthus sur le territoire Basques. Ces activités peuvent se réaliser par l'intermédiaire de laboratoires ruraux, issus de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, pour soutenir des projets précurseurs et d'envergure.</p>		
	<p>3. Identifier des productions pour lesquelles le mode de gestion de la «chaîne de valeur» pourrait s'appliquer, ou d'autres approches entrepreneuriales favorisant le partenariat entre la production, la transformation et la distribution de produits alimentaires</p>	<p>Court et moyen termes</p>	<p>Nombre d'initiatives et de projets réalisés selon l'approche de gestion en partenariat entre les principaux maillons de la chaîne agroalimentaire.</p>
	<p>4. Développer des cahiers de charges et des systèmes de suivis avec les partenaires potentiels pour la production, transformation et distribution de produits ciblés à valeur ajoutée (produits de créneau, du terroir, biologiques). Les cahiers de charges garantissent la qualité et l'innocuité du produit tout au long de la chaîne de production, transformation et distribution</p>	<p>Court et moyen termes</p>	<p>Nombre de produits et d'entreprises qui travaillent avec un cahier de charges reconnu.</p>

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	Les cahiers de charges peuvent s'appliquer notamment dans le foin de commerce, les fruits et légumes biologiques, la viande biologique ou produite sans hormone de croissance		
Productions agricoles autres qu'alimentaires			
Développer la production et la vente de ces produits et diversifier l'activité économique agroforestière	5. Inventorier les terres en friche sur le territoire, documenter leurs paramètres (propriétés agronomiques, qualité du drainage, valeur foncière, etc.) et évaluer leur potentiel de culture de produits non alimentaires	Court terme	Cartographie des sites et leur descriptif
	6. Localiser les zones à favoriser pour la production des produits forestiers non ligneux (PFNL) alimentaires et documenter leurs paramètres (propriétés physiques, géographiques charge boisée, etc.)	Court terme	Cartographie des sites
	7. Faire l'inventaire des PFNL alimentaires présents sur le territoire	Court terme	Liste des produits

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>8. Réaliser en collaboration avec la Table du secteur forestier, un plan d'exploitation agroforestier qui permettra de valoriser les PFNL alimentaires au bénéfice des deux secteurs. Cette collaboration permettra d'unir l'expertise de ces deux secteurs autour d'un projet commun et d'organiser conjointement le développement de cette production tout en s'adressant d'une même voix aux acheteurs potentiels avec une même stratégie promotionnelle et de commercialisation.</p>	Court terme	Plan réalisé
	<p>9. Établir des ententes avec les propriétaires de boisés pour organiser et gérer l'exploitation de la ressource forestière non ligneuses alimentaires</p>	Moyen terme	Réalisation de ces ententes et augmentation de la récolte des produits
	<p>10. Identifier les besoins du marché et les acheteurs potentiels pour des bioproduits industriels</p>	Court et moyen termes	Positionnement des produits sur les marchés.
	<p>11. Identifier les réseaux de distribution et mettre en marché les produits</p>	Court et moyen termes	Évolution dans le temps des volumes vendus
	<p>12. Établir les besoins de main d'œuvre et les besoins de formation</p>	Court terme	

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
TRANSFORMATION			
<p>Soutenir le développement de produits transformés qui présentent un potentiel de marché</p>	<p>1. Identifier les produits et les marchés potentiels pour lesquels une transformation de la matière première ajouterait une valeur au produit. Le sirop d'érable, les fruits des champs, les animaux d'élevage comme par exemples le cerf, le sanglier se prêtent bien à la transformation. Une analyse de marché est utile pour faire un choix stratégique des produits que l'on souhaite développer.</p>	Moyen terme	Augmentation du nombre d'entreprises et/ou du volume de produits transformés sur le territoire ou en partenariat avec des entreprises d'ailleurs
	<p>2. Faire l'inventaire des infrastructures de transformation et de conditionnement disponibles sur le territoire et aussi au niveau du Bas-Saint-Laurent afin de s'assurer de bien connaître les actifs en place pour ensuite évaluer les besoins en infrastructures selon les projets futurs. Quelquefois, de petites infrastructures existent et fournissent des exemples à suivre pour d'autres entrepreneurs en matière de transformation alimentaire. Des projets peuvent également être greffés aux infrastructures existantes et ainsi atteindre un seuil de rentabilité acceptable.</p>	Court terme	Inventaire

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>3. Développer des projets dans le cadre de la gestion de la chaîne de valeur ou selon des approches entrepreneuriales favorisant le partenariat entre la production, la transformation et la commercialisation de produits alimentaires</p>	Moyen terme	Nombre d'initiatives réussies avec cette forme de gestion
<p>La mise en marché et la commercialisation des produits alimentaires</p>			
<p>Favoriser l'accès au marché et la vente de produits locaux et régionaux</p>	<p>1. Développer et expérimenter des circuits locaux et régionaux de mise en marché (kiosque à la ferme, agriculture soutenue par la communauté, etc.) dont la poursuite du marché public à Trois-Pistoles.</p>	Court et moyen termes	<p>Nombre de nouveaux points de vente au sein des réseaux</p> <p>Volume de production vendue par ce réseau de distribution</p> <p>Satisfaction de la clientèle</p>

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>2. Regrouper au besoin l'offre de produits (coopérative, agence) pour répondre aux besoins d'approvisionnement des acheteurs des produits locaux et régionaux soit auprès de la grande distribution ou par les réseaux parallèles</p>	Court et moyen termes	Les livraisons aux points de services et satisfaction des acheteurs. Espace tablettes pour les produits locaux et régionaux (positionnement)
	<p>3. Mettre en place des systèmes de suivi de la qualité et de l'innocuité des produits (traçabilité). Ces mécanismes peuvent être intégrés dans les cahiers de charges et dans le cadre de la gestion par chaîne de valeur.</p>	Moyen terme	
	<p>4. Développer une marque régionale (Label) comme par exemple « Produits des Basques », applicable aux produits alimentaires de la région (agneaux des Basques par exemple).</p>	Moyen terme	Obtention d'un Label régional et connaître son positionnement

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>5. Considérer la Loi régissant les appellations réservées et les termes valorisants pour la mise en marché des produits alimentaires distinctifs et des boissons alcooliques artisanales «Basques» pour assurer l'authenticité de ceux-ci auprès des consommateurs.</p>	Court terme	
	<p>6. Développer une expertise en commercialisation dans la région et établir des liens d'affaires avec les organismes de commercialisation de produits régionaux du Bas-Saint-Laurent</p>	Moyen terme	
	<p>7. Utiliser l'identifiant « Aliments du Québec » sur les produits de la région en plus de l'origine régionale et locale : Aliments du Québec est l'unique label axé sur l'origine des produits reconnus et supporté par l'État québécois.</p>	Court terme	Positionnement du label Aliments du Québec sur les produits vendus

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
RELÈVE			
Encourager la relève familiale et non familiale à s'établir sur le territoire³⁰	1. Créer une banque de relève (établissement et retrait) et voir à sa mise à jour afin de favoriser la rencontre des personnes qui veulent s'établir en agriculture et celles qui veulent transférer leur patrimoine à la génération suivante.	Court terme	Composition et gestion de la banque de fermes
	2. Mettre en place des projets de parrainage, un programme de mentorat et utiliser les services d'incubateur d'entreprises offerts par le CQDB pour le développement d'une relève entrepreneuriale.	Court et moyen termes	Nombre de parrains et de parrainés
	3. Établir une banque d'entreprises agricoles pour recevoir des stagiaires des institutions d'enseignement	Court terme	Nombre d'entreprises constituant la banque et la fréquence d'utilisation
	4. Travailler avec le CRÉA régional et les institutions de formation sur des stratégies pour favoriser la reprise des entreprises sur le territoire	Court et moyen termes	Évolution du nombre d'établissements en entreprise venant de la région et d'ailleurs (familial et non familial)

³⁰ MAPAQ a annoncé des nouvelles mesures en faveur de la relève agricole le 13 mai 2008. Voir site du MAPAQ : www.mapaq.qc.ca

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
Occupation dynamique de la zone agricole			
Développer une économie locale et territoriale performante	1. Supporter les projets structurants comme le Parc naturel Mer, terre et monde, en y intégrant des activités en lien avec la zone agricole tel le tourisme rural et l'agrotourisme.	En continu	Activités économiques en progression
	2. Favoriser le développement d'activités agrotouristiques dans les entreprises agricoles	Court et moyen termes	Augmentation des activités touristiques en milieu rural
	3. Dans le but d'assurer la cohabitation harmonieuse des usages : Développer et mettre en application un plan de communication pour informer les citoyens ruraux des activités agricoles qui auront cours dans la période de production, de leur utilité et périodicité (épandage des fumiers et lisiers, arrosage aux pesticides, etc.). Ce plan devrait également présenter les différents produits de l'agriculture et en faire la promotion.	Court terme	Absence de plaintes suite aux activités agricoles susceptibles de déranger le voisinage Harmonie entre les ruraux et les agriculteurs sur le même territoire

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>4. Organiser et participer à des activités de promotion et de valorisation du travail en agriculture et agroalimentaire tout en faisant ressortir les avantages de ces milieux de travail.</p>	<p>Court et moyen termes</p>	<p>Augmentation du nombre d'emplois sur le territoire</p> <p>Positionnement de l'emploi en agriculture et agroalimentaire</p>
	<p>5. Dans le but de Protéger l'environnement, les paysages, les ressources : Promouvoir des méthodes de travail pour la conservation des sols, contrôler la mise en friche de terres, implanter des bandes riveraines et des haies brise-vent.</p>		<p>Nombre d'entreprises mettant en place des méthodes de culture favorisant la protection de l'environnement et la préservation des paysages.</p> <p>Augmentation de longueur de bande riveraine et de haie brise-vent</p> <p>Stabilisation du nombre de terres en friche à partir de l'inventaire réalisé</p>

Thèmes/ Priorités d'intervention	Pistes d'actions	Échéancier Court, moyen, long terme	Indicateurs de résultats
	<p>6. Dans le but de donner un meilleur accès à la propriété foncière : Créer en collaboration avec le MAPAQ et le MAMR, une société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) à partir du modèle français http://www.safer.fr/missions-safer.asp</p> <p>L'expérience française dure depuis 50 ans et permet à tout porteur de projet viable de s'installer en milieu rural sous la condition d'être en cohérence avec les politiques publiques. Les Safer acquièrent des biens ruraux et les rétrocèdent à des candidats dont les projets favorisent le dynamisme rural.</p>	Court terme	Nombre d'établissements sur des entreprises agricoles en augmentation

10. CONCLUSION

La MRC et le CLD des Basques se sont donnés le défi avec leurs partenaires, de faire renaître leur territoire agricole au profit des communautés qui y vivent. Ils perçoivent l'agriculture et l'agroalimentaire comme le pivot central au plan économique et social de l'occupation dynamique de l'ensemble du territoire des Basques. C'est ainsi que cette étude a permis de dresser un diagnostic du territoire agricole dans son ensemble et par secteurs d'activités : production, transformation, distribution et mise en marché, agrotourisme.

Plusieurs actions à court, moyen et long termes ont été identifiées pour chacun des grands thèmes retenus. Il est primordial que l'organisation et la mise en œuvre du plan rejoignent les gens des municipalités qui composent la MRC des Basques et qu'elles ne demeurent pas uniquement entre les mains des organismes de développement. Ces actions s'adressent à plusieurs sphères d'activités, toute plus importantes les unes que les autres. De plus, l'interdépendance régionale est au rendez-vous et elle doit être considérée comme telle.

La capacité d'organisation du milieu est de toute première importance pour que les actions se mettent en place. La Table agroalimentaire prévue au plan d'action a un rôle important à jouer pour développer cette force organisationnelle. La Table doit être autonome, animée d'un leadership de tous les instants dans le cadre d'une démarche qui mobilisera les acteurs du milieu. Ce leadership collectif doit faire en sorte que l'organisation des ressources au niveau de la production, de la transformation, de la mise en marché, de la formation, de l'expertise, des services, des organisations, de la gestion territoriale et des instances gouvernementales, favorise une synergie et une action concertée en faveur de l'avenir de la collectivité et de la renaissance du territoire agricole des Basques.

L'un des effets qu'engendrera cette action concertée sera le développement d'une fierté au sein de la population et de l'entrepreneuriat sur le territoire, éléments essentiels au développement économique et social des communautés. Les acteurs des secteurs du tourisme et de la forêt doivent également être interpellés afin que tout le monde rame dans le même sens.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

Des projets concrets doivent rapidement être mis en branle. Ceci donnera espoir à la population en lui donnant une vision claire de leurs retombées afin de contrecarrer ce sentiment d'inertie qui semble s'être installé.

Le défi à relever passe par une prise en charge du développement du territoire agricole par la communauté. Celle-ci a des moyens non négligeables à sa disposition, le capital social, humain, naturel et culturel qui peut être investi dans la renaissance du territoire agricole Basques.

ANNEXE I : EXEMPLE DE PROJET STRUCTURANT À METTRE EN PLACE

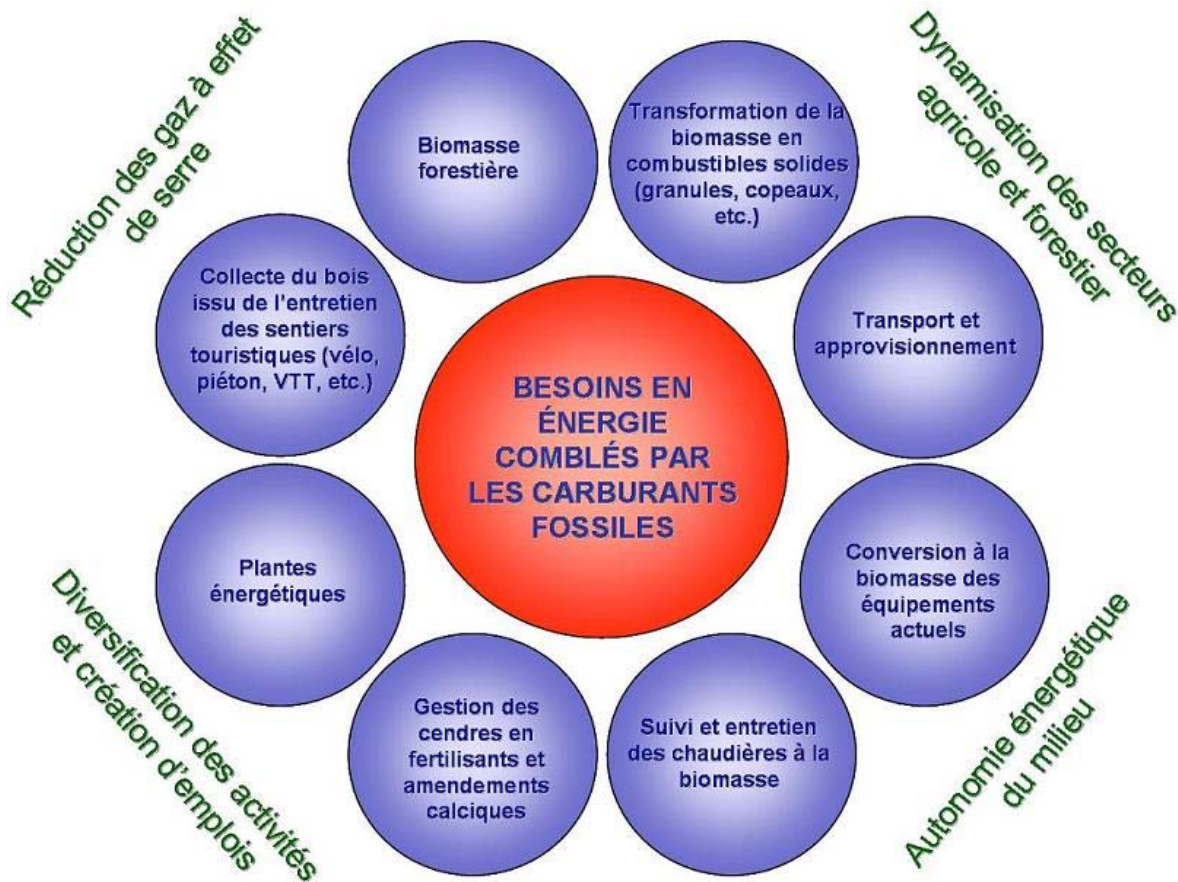
Afin d'assurer une gestion optimale et intégrée du territoire, les intervenants impliqués dans la redynamisation des Basques devront favoriser l'établissement de projets novateurs et structurants faisant intervenir les différentes sphères d'activités économiques du territoire de façon concertée. Ainsi, le développement du secteur agricole ne pourra se faire indépendamment de celui des secteurs forestier, touristique et social-communautaire si l'on souhaite que les projets mis en place aient une portée significative sur la vitalisation du territoire. Le développement durable des ressources du territoire passe donc inévitablement par une approche intégrée et concertée selon les principes avancés par le Parc naturel «mer, terre et Monde ».

Un modèle de projet, appliqué à l'ensemble du territoire et touchant les différentes sphères de la collectivité, pourrait par exemple prendre la forme d'un projet de remplacement des énergies fossiles de chauffage par des énergies vertes issues de la biomasse. Ce projet en plus de répondre à une des orientations du Parc naturel consistant à «favoriser le développement de la production d'énergie verte» permettrait de stimuler différents secteurs tels que l'activité agricole et forestière, l'industrie de la transformation du bois, le transport des matériaux, la vente et l'entretien d'équipements de chauffage et autres.

Les secteurs agricole et forestier se verraient dynamisés par un tel projet via la production de cultures énergétiques et la collecte de biomasse forestières. Le secteur touristique y trouverait également son compte puisqu'il posséderait désormais un débouché de valorisation pour les résidus issus de l'entretien des sentiers touristiques. Ces activités nouvelles permettraient de diversifier les activités conventionnelles apportant ainsi à leur secteur respectif des possibilités de création d'emplois et un avantage concurrentiel face aux régions pratiquant des activités davantage conventionnelles et donc soumises au aléas des marchés.

La biomasse ainsi produite pourrait être transformée en combustibles solides sous forme de granules, de bûches, de copeaux ou encore de charbon vert. Ces combustibles verts pourraient être utilisés pour combler une partie des besoins en énergie du territoire, notamment au niveau des besoins en chauffage.

L'utilisation de cette énergie verte en remplacement des combustibles fossiles normalement utilisés permettrait au territoire Basque d'améliorer son autonomie énergétique et de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, deux impacts non négligeables s'insérant parfaitement au sein des priorités du Parc naturel.



La réalisation en région des activités de transformation de la biomasse contribuerait également à la création de nouveaux emplois associés à la transformation elle-même, mais également à la conversion des équipements de chauffage et à l'entretien spécialisé de ceux-ci.

Ainsi, en plus de contribuer au dynamisme des secteurs agricole et forestier, ce type de projet a un impact bénéfique sur l'ensemble du territoire et sur sa revitalisation par la création et la diversification des emplois. Il s'agit donc là d'un exemple de projet de diversification faisant intervenir, en circuit court, une multitude d'acteurs. Ces types de projets intégrés et mobilisateurs devraient être favorisés lors de la mise en place des différents plans de relance.

ANNEXE II : LISTES DES SIGLES ET ACRONYMES

CCTT:	Centre collégial de transfert de technologies
CDBO:	Centre de développement bioalimentaire du Québec
CEPAF:	Centre d'expertise sur les produits agroforestiers
CEPOQ:	Centre d'expertise en production ovine du Québec
CETTA:	Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture
CFP:	Centre de formation professionnelle
CLE :	Centre local d'emploi
CQEPP:	Centre québécois d'expertise en production porcine
CRÉA:	Centre régional d'établissement en agriculture
CUMO:	Coopérative d'utilisation en commun de la main-d'œuvre
CUMA:	Coopérative d'utilisation en commun du matériel agricole
DEC;	Développement économique Canada
FDTA:	Fond de développement de la transformation alimentaire
GRAAF:	Groupe de recherche appliquée en agroforesterie
ITA:	Institut de technologie agroalimentaire
MRC:	Municipalité régionale de comté
SADC:	Société d'aide au développement des collectivités
TCABSL:	Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent

ANNEXE III : LISTES DES PERSONNES INVITÉES AUX FOCUS GROUP

Voici la liste complète des personnes ayant été invitées à participer aux activités d'échanges et de discussion menées dans le cadre de l'élaboration du plan de relance agricole des Basques.

Alexandre Anctil	producteur agricole
Francis April	producteur agricole
Gaston April	Président de la relance des Basques
Langis Bastille	producteur agricole
Marcelle B-D'Amours	CLD des Basques
Alain Bélanger	producteur agricole
Jos-Jules Bélanger	producteur agricole
Nathalie Bélanger Laurent	Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-
Gabriel Belzile	Syndicat de base des producteurs laitier
Guy Bergeron	producteur agricole
Luc Bérubé	producteur agricole
Laure Boulet	MAPAQ
Réjean Côté	producteur agricole
Donald D'Amours	producteur agricole
Serge D'Amours	producteur agricole
Bernard D'amours	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Michel Desjardins	Centre local d'emploi
Philippe Dionne	Club Sols Vivants
Laurien Dubé	producteur agricole
Bruno Gagnon Laurent	Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-
Daniel Gagnon	Conférence régionale des élués du Bas-Saint-Laurent
Mylène Gagnon	UPA
René Gagnon	MAPAQ
François Gosselin	MRC des Basques

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

Marco Jean	producteur agricole
Gilles Julien	MAMR
Jean-Marie Lafrance	producteur agricole
Julie Lamer	CLD des Basques
Denis Landry	Centre local d'emploi
Giovanni Lebel	producteur agricole
André Leblond	MRC des Basques
Alain Lepage	producteur agricole
Raymond Martel	MAPAQ
Michel Moreau	Agent de développement rural CLD des Basques
Francine Ouellet	Coopérative de BioProduits
Simon Ouellet	viticulteur
Yvon Ouellet	viticulteur
François Parent	Club Sols Vivants
André Pelletier	producteur agricole
Christian Pelletier	MAPAQ
Gaston Pépin	UPA
Yves Pettigrew	Fromagerie des Basques
Guy Raymond	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
André Riou	producteur agricole
Yan Rioux	producteur agricole
Yvanho Rioux	SADC des Basques
Daniel Ross	MDEIE
Luc Veilleux	producteur agricole
Luc Vézina	MAPAQ

ANNEXE IV : SOURCES DE FINANCEMENT

Liste des subventions et sources de financement possibles pour la réalisation des objectifs du plan de relance du secteur agricole et agroalimentaire de la MRC des Basques.

Ces informations sont tirées directement de l'annuaire des subventions au Québec 2008 (<http://www.subventionsquebec.net/subventions-quebec.htm>)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

137 PROGRAMME AGRI-DÉBOUCHÉS

http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prog&s2=aop&page=intro

Le Programme Agri-débouchés est un programme fédéral pluriannuel doté d'un budget de 134 millions de dollars et visant à augmenter la compétitivité et la prospérité du secteur agricole canadien en favorisant la transition vers de nouveaux débouchés à valeur ajoutée. Le programme prendra fin le 31 mars 2011. Son objectif consiste à promouvoir les nouveaux produits (agricoles, alimentaires et bioproduits), procédés et services à toutes les étapes de la chaîne d'innovation et à les mener à la phase de la commercialisation. Agriculture et Agroalimentaire Canada assure la prestation du Programme Agri-débouchés pour l'agriculture à l'échelle nationale.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1195488674667&lang=f>

Le programme Agri-débouchés, lancé en janvier 2007 et doté d'un budget de 134 millions \$, d'une durée de cinq ans, vise à promouvoir la commercialisation de nouveaux produits, procédés ou services agricoles qui ne sont pas actuellement produits ou disponibles au Canada et qui sont prêts à être mis en marché. Agriculture et Agroalimentaire Canada administrent le programme à l'échelle nationale. Le financement est offert aux projets portant sur de nouveaux produits agroalimentaires, agricoles ou bioproduits susceptibles d'accroître les débouchés pour l'industrie agricole canadienne tout au long de la chaîne des valeurs et de créer une demande pour des produits agricoles primaires.

167 PROGRAMME POUR L'AVANCEMENT DU SECTEUR CANADIEN DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE (PASCAA)

http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prod&page=prog

Les bénéficiaires admissibles doivent être des entités juridiques et peuvent être : des personnes, des organismes et des associations sans but lucratif, des universités, des collèges, des coopératives, des offices de commercialisation, des groupes autochtones et des entreprises à but lucratif.

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1182366508375&lang=f>

CAPITAL FINANCIÈRE AGRICOLE INC.

275 FINANCEMENT AGRICOLE

http://www.cfai.qc.ca/fr/fr.php?l_id=82

Capital Financière agricole soutient des projets d'investissement allant de 500 000 \$ jusqu'à 10 millions de dollars. Une attention particulière est accordée aux projets de fabrication de produits alimentaires et aux initiatives visant les réseaux de distribution utilisés pour écouler les produits du terroir et ceux transformés en région.

Capital Financière agricole soutient des projets d'investissement allant de 500 000 \$ jusqu'à 10 millions de dollars. Une attention particulière est accordée aux projets de fabrication de produits alimentaires et aux initiatives visant les réseaux de distribution utilisés pour écouler les produits du terroir et ceux transformés en région.

L'investissement par entreprise se situe entre 200 000 \$ et 2 000 000 \$, mais n'excède pas 600 000 \$ lors d'une première ronde de financement.

La participation financière se fait sous forme de capital-actions ou de débenture (prêt non garanti, convertible, ou non, en capital-actions), et le rendement recherché est de l'ordre de 10 à 15 % l'an.

Capital Financière agricole étant un fonds de développement, elle ne rachète pas, sauf exception, la participation de partenaires existants. Le redressement d'entreprises ne fait pas partie non plus de sa vocation.

Les éventuels partenaires (excluant les individus) doivent être constitués selon l'une ou l'autre des formes juridiques suivantes : société par actions, société en commandite, société en nom collectif ou coopérative.

EMPLOI QUÉBEC

706 AIDE FINANCIÈRE POUR LA CRÉATION D'EMPLOI

<http://emploi Quebec.net/francais/entreprises/creation.htm>

Emploi-Québec peut vous fournir une assistance technique et financière pour répondre à vos nouveaux besoins en matière de main-d'œuvre.

708 FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

<http://emploi Quebec.net/francais/individus/msemploi/formation.htm>

Vous avez besoin de mettre à jour vos compétences, d'en acquérir de nouvelles pour vous maintenir en emploi, pour obtenir un emploi ou pour vous replacer?

Si vous êtes admissible à la mesure de Formation de la main-d'œuvre, vous pourriez recevoir une allocation d'aide à l'emploi ainsi que le remboursement des frais liés à votre activité de formation.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

753 FONDS MUNICIPAL VERT

http://www.fcm.ca/french/gmf_f/gmf-f.html

À ce jour, le Fonds municipal vert a approuvé le financement de 522 études de cas, essais sur le terrain, programmes et projets d'infrastructure, ce qui représente un investissement de 302 millions de dollars et des retombées économiques de l'ordre de 1,9 milliard de dollars pour l'ensemble des collectivités canadiennes.

<http://www.fcm.ca/francais/View.asp?x=591>

<http://www.collectivitesviables.fcm.ca/fr/GMF/>

Le Fonds municipal vert (FMV) de la FCM offre des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt, renforce les capacités et facilite le partage des connaissances en vue d'aider les administrations municipales et leurs partenaires à développer des collectivités plus viables en matière d'environnement, de société et d'économie.

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

782 PROGRAMME DE MESURES INCITATIVES EN AGROENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT D'HABITATS FAUNIQUES EN MILIEU AGRICOLE

http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/cent_docu/cadr_legi/prog/prog_mesu_inci.pdf

Le Programme de mesures incitatives en agroenvironnement et aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole, ci-après appelé le «programme», établi en vertu de la Loi sur La Financière agricole du Québec (L.R.Q., c. L-0.1), ci-après appelée la «loi», vise à appuyer les entreprises agricoles qui participent à la réalisation de projets-pilotes dans le cadre du Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole, un programme conjoint de la Fondation de la Faune du Québec et de l'Union des producteurs agricoles.

787 SUBVENTION À L'ENCADREMENT (DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES)

<http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=26>

La subvention à l'encadrement favorise le succès d'une entreprise par le transfert d'apprentissages et la mise en place d'outils de gestion, à l'aide des services-conseils adaptés à l'entreprise et offerts par des spécialistes.

La subvention à l'encadrement correspond à 50 % du coût réel annuel engagé pour des services-conseils ou de la formation en lien avec l'agriculture, jusqu'à un montant maximum de 500 \$ annuellement. Vous pouvez vous prévaloir de services-conseils pendant les 5 années suivant votre demande. Une fin admissible ne peut être subventionnée à plus de 75 %, incluant la subvention à l'encadrement.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

788 SUBVENTION À L'ÉTABLISSEMENT (UN PROJET D'INVESTISSEMENT)

<http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=17>

Cette subvention vise à faciliter l'établissement des jeunes agricultrices et agriculteurs, et à les encourager à acquérir une formation agricole en leur accordant une aide financière.

Le montant de la subvention, octroyé à l'entreprise, varie entre 20 000 \$ et 40 000 \$, selon le niveau de formation de la personne qui la qualifie.

789 SUBVENTION AU DÉMARRAGE (L'AGRICULTURE À TEMPS PARTAGÉ)

<http://www.fadq.qc.ca/index.php?id=12>

Cette subvention s'adresse aux entreprises exploitées à temps partagé.

Elle permet de soutenir et de faciliter le démarrage, l'accroissement ou la diversification de l'entreprise agricole.

D'un montant de 10 000 \$, elle s'applique à des investissements à caractère durable.

FOND D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

919 ACTIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

http://www.faqdd.qc.ca/programmation/les_programmes.html

Pour les projets ponctuels, ou d'une durée de moins d'un an, Actions en développement durable permet la réalisation d'une action nouvelle ou la réalisation d'une phase d'un projet déjà en cours.

Les montants accordés dans ce volet peuvent varier de 3 000\$ à 30 000\$. Au moins 25 % du financement du projet doit provenir de sources autres que le FAQDD. Le financement du projet peut comprendre des contributions en espèces, en nature ou une combinaison des deux.

http://www.faqdd.qc.ca/02_1_actiondev.asp

920 PARTENARIATS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

http://www.faqdd.qc.ca/programmation/les_programmes.html

Les changements de comportement impliquent un effort sur plusieurs années, c'est pourquoi le FAQDD a créé le volet Partenariats en développement durable. Ce dernier permet d'accompagner le promoteur qui veut développer et réaliser un projet demandant un soutien financier plus important ou s'étalant sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

Le montant maximum accordé par le FAQDD est de 300 000 \$ pour 3 ans. Au moins 50 % du financement du projet doit provenir de sources autres que le FAQDD. Le financement du projet peut comprendre des contributions en espèces, en nature ou une combinaison des deux.

INDUSTRIES CANADA

1108 LA FONDATION CANADIENNE DES JEUNES ENTREPRENEURS (FCJE)

<http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/icPages/Programmes#commerce>

Créée en 1996 par la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Fondation de la Banque Royale du Canada, la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) est une organisation privée sans but lucratif qui cherche à développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes. La FCJE, dont Industrie Canada est partenaire, offre des prêts, un mentorat et un site Web interactif aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 34 ans.

1119 PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

http://fednor.ic.gc.ca/epic/site/fednor-fednor.nsf/fr/h_fn01468f.html

Le programme Développement des collectivités appuie un réseau de 61 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) — soit 24 dans le nord de la province et 37 au service de collectivités rurales dans le sud. Le mandat des SADC touche la planification et la mise en œuvre de stratégies communautaires, l'octroi de financement remboursable aux entreprises locales, et la prestation d'une foule de services commerciaux à l'intention des petites et moyennes entreprises et des initiatives sociales. Au nombre de 258 dans l'ensemble des régions rurales du pays, les SADC sont des organismes communautaires sans but lucratif composés d'experts et dirigés par des conseils d'administration dont les membres sont bénévoles.

INVESTISSEMENT QUÉBEC

1248 FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL :FONDS-SOUTIEN

<http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1771>

Le Fonds d'intervention économique régional (FIER) est un fonds de développement qui vise à aider les entreprises à obtenir du financement (équité ou quasi-équité) aux étapes de démarrage et de développement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants, principalement en régions.

1249 FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL - :FIER-RÉGIONS

<http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1771>

Les fonds régionaux d'investissement visent à faciliter la capitalisation des entreprises dans le démarrage et le développement de leurs activités. Ces fonds sont gérés par des sociétés en commandite où le secteur privé est majoritaire.

1250 FONDS D'INTERVENTION ÉCONOMIQUE RÉGIONAL : FONDS SECTORIELS

<http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1771>

Fonds constitué de capital risque visant à soutenir un secteur traditionnel, technologique ou émergent dans certains créneaux d'excellence en régions.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

1260 RÉGIONS RESSOURCES

<http://www.investquebec.com/fr/index.aspx?page=1290>

Cette mesure fiscale vise à favoriser la diversification économique des régions ressources et à stimuler la création et l'expansion de sociétés locales. Elle permet aux sociétés admissibles d'obtenir un crédit d'impôt jusqu'au 31 décembre 2009.

Sont reconnus comme régions ressources les territoires suivants : Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, MRC d'Antoine-Labelle, MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et MRC de Pontiac.

MAPAQ

1279 PROGRAMME PRODUCTIONS ANIMALE ET VEGETALE : APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE EN RÉGION

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/appuiagroalimentaireregion.htm>

Ce programme vise à soutenir le dynamisme régional et l'exploitation de ses potentiels, de même que la croissance des entreprises agroalimentaires dans un contexte d'ouverture des marchés et de concurrence accrue dans une perspective de respect de l'environnement.

1288 PROGRAMMES PRODUCTIONS ANIMALE ET VÉGÉTALE : APPUI FINANCIER AUX ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS DÉSIGNÉES

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/associationprod.htm>

Ce programme du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a pour objectif de favoriser l'émergence et la réalisation de projets novateurs et structurants de développement des productions agricoles et des marchés bioalimentaires afin d'améliorer la rentabilité et la compétitivité des entreprises agricoles.

1295 PROGRAMMES PRODUCTIONS ANIMALE ET VÉGÉTALE : PRIME-VERT

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/primevert.htm>

Par le programme de soutien financier Prime-Vert, le MAPAQ vise à :

- promouvoir et diffuser les bonnes pratiques agricoles ;
- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer aux lois, règlements et politiques environnementales ;
- aider les producteurs agricoles à relever les défis que représentent le respect de l'environnement et la cohabitation harmonieuse sur le territoire, particulièrement dans le cadre du Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA).

1309 PROGRAMMES TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES ET DES RÉGIONS

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Transformation/md/Programmes/Programmedeveloppemententreprisesregions.htm>

Le programme Développement des entreprises alimentaires et des régions a pour principal objectif de contribuer à la concrétisation de projets d'entreprises de transformation alimentaire qui auront un impact significatif sur le développement économique sectoriel ou régional.

1305 PROGRAMMES TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES APPELLATIONS RÉSERVÉES

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Transformation/md/Programmes/appellationsreservees.htm>

Le présent programme fait partie du plan d'action visant à offrir un meilleur soutien aux fabricants de produits alimentaires qui souhaitent faire réserver une appellation en vue d'une reconnaissance attestant la spécificité, la région de production ou le mode de production autre que biologique.

1312 PROGRAMMES TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE : PROGRAMME DE SOUTIEN AU SECTEUR DE LA FABRICATION DES BOISSONS ALCOOLIQUES ARTISANALES

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Transformation/md/Programmes/Programmefabricationboissonsalcooliquesartisanales.htm>

Dans le contexte du développement actuel du secteur de la fabrication des boissons alcooliques artisanales et de l'élargissement récent de la mise en marché de ces boissons, les entreprises doivent faire face à une concurrence accrue qui les force à atteindre des normes de qualité très élevées. Le présent programme de soutien se veut structurant à l'égard de cette industrie, en agissant sur ses principaux déterminants afin de favoriser le développement de son plein potentiel.

Cadre stratégique agricole (CSA) - Planification et évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée

Le Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée procure un soutien aux entreprises qui envisagent l'établissement ou l'expansion d'une entreprise de produits à valeur ajoutée.

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Programmes/pepva.htm>

MDEIE

1480 FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT

[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/service.prt?
svcid=PROGRAMMES2&page=details.jsp&iddoc=43612](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/service.prt?svcid=PROGRAMMES2&page=details.jsp&iddoc=43612)

Le Fonds local d'investissement est une mesure gérée par les centres locaux de développement (CLD) qui vise à soutenir les entreprises en démarrage ou en expansion.

1481 FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT : VOLET GÉNÉRAL

[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/service.prt?
svcid=PROGRAMMES2&page=details.jsp&iddoc=43612](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/service.prt?svcid=PROGRAMMES2&page=details.jsp&iddoc=43612)

Le Fonds local d'investissement est une mesure gérée par les centres locaux de développement (CLD) qui vise à soutenir les entreprises en démarrage ou en expansion.

Toute entreprise en démarrage ou en expansion, y compris celles de l'économie sociale, dont les objets s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement du CLD.

1482 FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT : VOLET RELÈVE

[http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/service.prt?
svcid=PROGRAMMES2&page=details.jsp&iddoc=43612](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/ministere/service.prt?svcid=PROGRAMMES2&page=details.jsp&iddoc=43612)

Le Fonds local d'investissement est une mesure gérée par les centres locaux de développement (CLD) qui vise à soutenir les entreprises en démarrage ou en expansion.

Tout jeune entrepreneur de 35 ans et moins désireux d'acquérir une participation significative d'au moins 25 % de la valeur d'une entreprise existante située dans le territoire d'application de la Politique nationale de la ruralité. Celle-ci indique que plusieurs emplois peuvent être sauvegardés si les entreprises, dont les propriétaires sont vieillissants, se voient soutenues dans le processus de transfert de propriété et de préparation d'une relève adéquate. Ce volet vise donc à favoriser la relève au sein d'entreprises existantes. Pour être effectif, ce volet doit être intégré à la politique d'investissement du CLD.

MAMR

Fonds conjoncturel de développement

Programme accessible à toutes les régions

Le Fonds conjoncturel de développement permet à des promoteurs de réaliser des projets visant à répondre à des situations particulières ou conjoncturelles. Il complète d'autres interventions gouvernementales en matière de développement régional.

L'aide financière accordée prend la forme d'une subvention.

Clientèle visée :

- Les organismes sans but lucratif et incorporés
- Les organismes des réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux, du domaine municipal
- Les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC)
- Les conseils de bande des communautés autochtones

Projets ou activités concernés :

- Les projets ponctuels susceptibles de répondre à des situations particulières et conjoncturelles
- Les projets constituant des projets pilotes innovateurs
- Les projets de nature interrégionale jugés prioritaires
- Les projets structurants
- Les projets se rattachant à des mandats confiés au ministre par le gouvernement et jugés nécessaires pour appuyer les mesures gouvernementales de développement régional

RÉSEAU AGRICONSEIL BSL : <http://agriconseils.qc.ca/site/accueil>

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES



Résumé offre de service 2008-2009

Production	% subvention	Maximum \$/Client
Acériculture	60 %	1 000 \$
Apiculture	65 %	1 000 \$
Aquaculture	50 %	500 \$
Bœuf biologique *	50 %	1 000 \$
Bovin	50 %	1 000 \$
Caprin	65 %	1 000 \$
Chevaux d'élevage	20 %	500 \$
Cultures abritées	50 %	1 000 \$
Cultures abritées de fruits et légumes *	50 %	1 000 \$
Cunicole (lapin)	65 %	1 000 \$
Dépistage	50 %	650 \$
Fruits	50 %	1 000 \$
Grands gibiers	65 %	1 000 \$
Horticulture biologique *	50 %	1 000 \$
Horticulture ornementale	50 %	1 000 \$
Lait biologique *	65 %	1 000 \$
Lait (diagnostique troupeau)	50 %	1 000 \$
Légumes plein champ	50 %	1 000 \$
Natur' Bœuf BSL *	50 %	1 000 \$ 1 500 \$ pour nouveau membre
Ovin	75 %	1 000 \$
Petits fruits *	70 %	1 000 \$
Pommes de terre	50 %	1 000 \$
Productions maraîchères *	50 %	1 000 \$
Tensions parasites	65 %	1 000 \$
Transition vers le BIO	50 %	800 \$
Veau de grain *	50 %	1 000 \$
Viandes biologiques	50 %	1 000 \$
Autres	50 %	1 000 \$

* Malgré le plafond ciblé pour les productions en émergence, le Réseau se réserve le droit de bonifier le maximum admissible, au cas par cas. Les productions en émergence seront priorisées dans le choix budgétaire des aides financières, dans la mesure où elles contribueront à générer de nouveaux services, à augmenter le nombre d'utilisateurs de services-conseils et/ou à diversifier l'agriculture régionale.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DE
L'AGROALIMENTAIRE – MRC LES BASQUES

Relève et établissement (CRÉA BSL)	CSA	RÉSEAU
Réflexion au plan de relève ¹		75 %
Plan de relève (volet-2)	50 %	25 %
1 ^{er} suivi au plan de relève (volet-2)	50 %	25 %
2 ^e suivi au plan de relève ²		75 %
Plan de co-exploitation ³		75 %
Suivi – plan de co-exploitation ⁴		50 %
Plan d'affaires (volet-2)	50 %	25 %
Suivi – plan d'affaires (volet-2)	50 %	25 %
Diagnostic humain et organisationnel ⁵ (1 fois par entreprise pour 1 an)		75 %
Réflexion préalable au plan de démarrage ¹		50 %
Parrainage		0 %
Bilan de vie et suivi ⁶		50 %
Rencontre annuelle (4 heures)		50 %

Gestion	CSA	RÉSEAU
Implantation système comptable et suivi (1 an) Maximum 25 h		50 % Maximum 1 000 \$
Analyse de groupe		3 500 \$ plus 50 \$/ entreprise Maximum 65 entreprises
Groupe de travail		Maximum 600 \$/ participant/groupe de travail
Volet – 1	2 400 \$	0 \$
Volet – 2	50 % Maximum 8 000 \$	

m 30 h CRÉA
 m 25 h CRÉA
 m 50 h CRÉA si non précédé d'un plan de relève et 30 h CRÉA si précédé d'un plan de relève
 m 20 h CRÉA
 m 25 h CRÉA
 m 30 h CRÉA

Pour tout contrat en dehors du volet-2, le multidisciplinaire est limité à 15 heures